Observatoires

Portrait statistique des entreprises et des salariés

Branche professionnelle des entreprises de courtage d'assurances et/ou de réassurance

Commission paritaire nationale pour l'emploi

26 septembre 2013

Service Observatoires
AGEFOS PME
187, quai de Valmy
75010 PARIS

Illustrations : Copyright AGEFOS PME et ECF

Sommaire

1. Objectif et méthodologie…… 3
2. Synthèse…… 7
3. Présentation générale de la branche…… 11
4. Caractéristiques des salariés…… 21
5. Typologie des contrats…… 34
6. Annexes…… 43

1 Objectif et méthodologie

Objectif de l'étude et méthodologie

Objectif

Ce document vise à dresser un portrait statistique des entreprises et des salariés de la branche professionnelle.

Son objectif est de décrire les caractéristiques des entreprises (taille, localisation, …) de la branche ainsi que celles des salariés de ces entreprises (âge, sexe, PCS, …).

Méthodologie

Ce portrait statistique repose sur la base de données collectées auprès de l'INSEE dans le cadre de la DADS pour les années 2007, 2008, 2009 et 2010.

Les entreprises de la branche professionnelle sont identifiées par leur IDCC (Identifiant De Convention Collective), le 2247.

Les données de la branche sont comparées à l'ensemble des secteurs d'activité, ainsi qu'au secteur des activités financières et d'assurance.

Composition du secteur de comparaison

(les 10 principaux NAF)

code NAF	Intitulé
6420Z	Activités des sociétés holding
6622Z	Activités des agents et courtiers d'assurances
6619A	Supports juridiques de gestion de patrimoine mobilier
6619B	Autres activités auxiliaires de services financiers, hors assurance et caisses de retraite, n.c.a.
6630Z	Gestion de fonds
6419Z	Autres intermédiations monétaires
6430Z	Fonds de placement et entités financières similaires
6512Z	Autres assurances
6621Z	Évaluation des risques et dommages
6499Z	Autres activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite, n.c.a.
…	…

Présentation de la base de données DADS – INSEE

La DADS

« A l'origine, la Déclaration Annuelle des Données Sociales (DADS), est une formalité déclarative que doit accomplir toute entreprise employant des salariés, en application du Code de la Sécurité Sociale et du Code Général des Impôts.

Depuis 2009, le champ de cette source a été étendu aux trois fonctions publiques (d'État, territoriale et hospitalière), et aux salariés des particuliers employeurs, il recouvre donc l'ensemble des salariés du secteur économique français. Les informations proviennent des exploitations statistiques des Déclarations annuelles des données sociales (DADS), des données du Système d'information sur les agents du secteur public (Siasp) et des déclarations des particuliers-employeurs.

Les dernières données disponibles portent sur 2010. »

Choix de l'indicateur « postes »

Les résultats concernent l'indicateur « postes », qui prend en compte l'ensemble des salariés ayant travaillé dans la branche sur une année donnée. Cet indicateur est plus complet que l'indicateur « salarié ».

(cf. définition page suivante)

Le secret statistique

Il se peut que certaines données ne soient pas disponibles, pour des raisons de secret statistique.
« Le secret statistique est une forme particulière du secret professionnel qui s'applique aux statisticiens publics.
Son principe général est d'apporter aux personnes qui fournissent à l'administration, ou aux personnes chargées d'une mission de service public, des informations utilisées pour l'établissement de statistiques publiques, l'assurance que ces informations ne seront pas utilisées d'une façon susceptible de leur porter tort. »

Définitions selon l'INSEE

Entreprise

« L'entreprise est représentée par une unité légale (personne physique ou morale) exerçant une activité économique. Elle réalise cette activité dans un seul ou dans plusieurs établissements. »

Établissement

« Un établissement est l'unité géographique, dans laquelle une entreprise exerce une activité économique.

Une déclaration DADS est en principe relative à l'établissement, mais il arrive exceptionnellement qu'elle porte sur plusieurs établissements d'une même entreprise (déclaration groupée). »

Poste

« Un poste correspond à un salarié dans un établissement. Un salarié qui travaille dans deux établissements correspond à deux postes. Ce salarié est donc comptabilisé deux fois. »

Poste annexe ou non annexe

« Un poste est considéré dans les DADS-Grand format comme non annexe si le volume de travail associé est « suffisant ».

En 2010, si la rémunération nette est supérieure à 3 SMIC mensuels ou si le nombre d'heures salariées est supérieur à 120 et que la durée de travail est supérieure à 30 jours, on considère qu'on est en présence d'un « vrai » emploi ou poste non annexe ; a contrario, si la rémunération nette est inférieure à 3 SMIC mensuels et si la durée est inférieure à 30, on considère que le poste est annexe. Pour les valeurs intermédiaires et dans quelques cas particuliers, des calculs plus complexes permettent de déterminer si le poste est considéré comme annexe ou non. »

PCS

« La nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles dite PCS a remplacé, en 1982, la CSP. Elle classe la population selon une synthèse de la profession (ou de l'ancienne profession), de la position hiérarchique et du statut (salarié ou non). »

Sources : INSEE – Définitions et Documentation sur la source « Description des emplois privés et publics et des salaires en 2010 »

2 Synthèse

Cette synthèse est interactive, cliquez sur le texte en **rouge** pour accéder à la diapositive correspondante

Présentation de la branche

3 400 entreprises composaient la branche en 2010.

Il s'agit **principalement de TPE (88 %)**, proportion légèrement supérieure à l'ensemble de l'économie en France (86 %).

La **répartition géographique des entreprises est proche de celle tous secteurs d'activité confondus, à l'exception d'une plus forte proportion en Île-de-France** (33 % des entreprises versus 21 %).

2 entreprises en France sur 1 000 sont dans la branche professionnelle. La proportion d'entreprises dans la branche est encore plus élevée en Île-de-France (3,2 ‰), en Rhône-Alpes (2,5 ‰), en PACA (2,4 ‰) et dans le Nord (2,2 ‰).

Près de 9 entreprises sur 10 déclarent en activité principale « activités des agents et courtiers en assurance » (NAF 6622Z). Le « conseil pour les affaires et autres conseils de gestion » et les « autres activités auxiliaires d'assurance et de caisses de retraite » complètent le podium, avec des proportions relativement faibles (respectivement 2 % et 1 %).

28 800 salariés étaient recensés au 31/12/2010.

Les salariés sont fortement concentrés dans des entreprises de 1 à 4 salariés, notamment en comparaison à l'ensemble des secteurs d'activité (21 % contre 10 %). Ainsi, la proportion des salariés des TPE est supérieure à celle tous secteurs confondus (35 % versus 22 %).

La répartition géographique des salariés est semblable à celle des entreprises. **Avec des entreprises de taille moyenne plus importante, le poids de l'Île-de-France est encore plus important (39 %).**

France entière, **près d'un salarié sur 1 000 travaille dans une entreprise de la branche**. Ce taux s'élève à 1,4 ‰ pour la région Île-de-France .

Le principal secteur d'activité en termes de salariés est également le NAF 6622Z – Activités des agents et courtiers en assurance (92 %). Les « autres activités de soutien aux entreprises n.c.a. » et les « autres activités auxiliaires d'assurance et de caisse de retraite » suivent (respectivement 2 % et 0,8 %).

Cette synthèse est interactive, cliquez sur le texte en **rouge** pour accéder à la diapositive correspondante

Les caractéristiques des salariés

La branche professionnelle des entreprises de courtage d'assurances est **plutôt féminine** (67 % de femmes), c'est 8 points de plus que dans le secteur des activités financières et d'assurance (59 %) et 14 points de plus que tous secteurs confondus (53 %).

Avec près de la moitié des salariés (46%) âgés de moins de 35 ans, les salariés de la branche sont **relativement jeunes** au regard de l'ensemble des actifs (41 %) et du secteur des activités financières et de l'assurance (40 %). Les 25 à 34 ans expliquent entièrement cet écart : 34 % des salariés dans la branche ont entre 25 et 34 ans (versus 24 % tous secteurs confondus et 27 % dans les activités financières et d'assurance). Leur part est plus importante car les métiers de la branche exigent pour la plupart des niveaux de diplôme élevés, d'où une entrée sur le marché du travail plus tardive.

Ce plus fort niveau de qualification ressort au niveau de l'analyse par PCS : **la part de cadres est élevée** (26 % contre 13 % tous secteurs confondus). Néanmoins, **la principale PCS est « employé »** avec plus d'un salarié sur 2 (54 % contre 45 % tous secteurs confondus).

La répartition par PCS est très différente selon le sexe : les femmes sont très majoritairement employées (65 % des femmes) alors que les hommes sont plus fréquemment cadres (40 % des hommes).

Les contrats de travail sont **majoritairement des CDI** (85 %). La tendance est la même dans le secteurs des activités financières et d'assurance et tous secteurs confondus, mais dans une moindre mesure (respectivement 75 % et 74 %).

Les hommes sont très légèrement plus souvent en CDI que les femmes (86 % versus 84 %).

Plus de 8 salariés sur 10 de la branche ont un contrat à temps complet. La proportion de salariés en contrat à temps complet est proche dans le secteur des activités financières et d'assurance (82 %), mais bien plus faible tous secteurs confondus (63 %).

Un écart est à noter selon le sexe : les hommes sont plus fréquemment à temps complet que les femmes (resp. 86 % et 77 %, soit 9 points d'écart). Cependant, cet écart est à relativiser au regard de l'ensemble des secteurs d'activités où 77 % des hommes sont à temps complet et 51 % des femmes (soit 26 points d'écart).

Schéma synoptique

CARACTÉRISTIQUES DES ENTREPRISES

3 400 Entreprises

dont **88 %** de TPE (moins de 10 salariés), qui regroupent 35 % des salariés

En France,

20 entreprises sur 10 000 sont dans la branche professionnelle

42 % D'entreprises font partie du secteur d'activité ***Activités des agents et courtiers d'assurances NAF 6622Z***

CARACTÉRISTIQUES DES SALARIÉS

28 800 Salariés (au 31/12/2010)

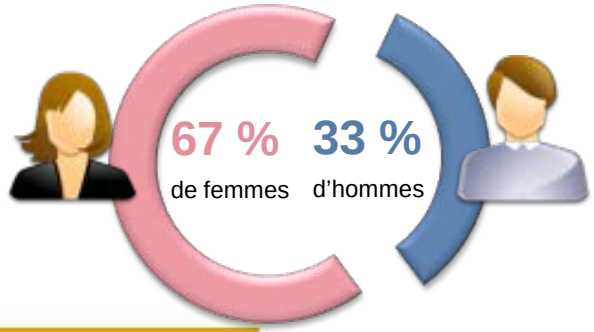

54 % des salariés sont des employés

46 % des salariés ont moins de 35 ans

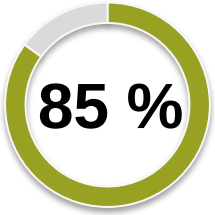

des contrats sont des CDI

des contrats à temps complet

3 Présentation générale de la branche

Données de cadrage

Nombre d'entreprises	**3 400**

Nombre d'établissements	**4 400**

Nombre de salariés	
au 31/12/2010	**28 800**
sur l'année 2010	**30 800**
sur l'année 2010 (en ETP*)	**26 300**
sur l'année 2010 (en nombre de postes*)	**37 800**
sur l'année 2010 (en nombre de postes non annexes*)	**35 100**

** Cf. définitions en page 5*

ETP : Equivalent Temps Plein - nombre total d´heures travaillées dans l´activité considérée divisé par la moyenne annuelle des heures travaillées dans des emplois à plein temps.

Source : INSEE – DADS 2010 Fichiers entreprises et postes – Traitements AGEFOS PME

Retour à la synthèse

Evolution du nombre de postes

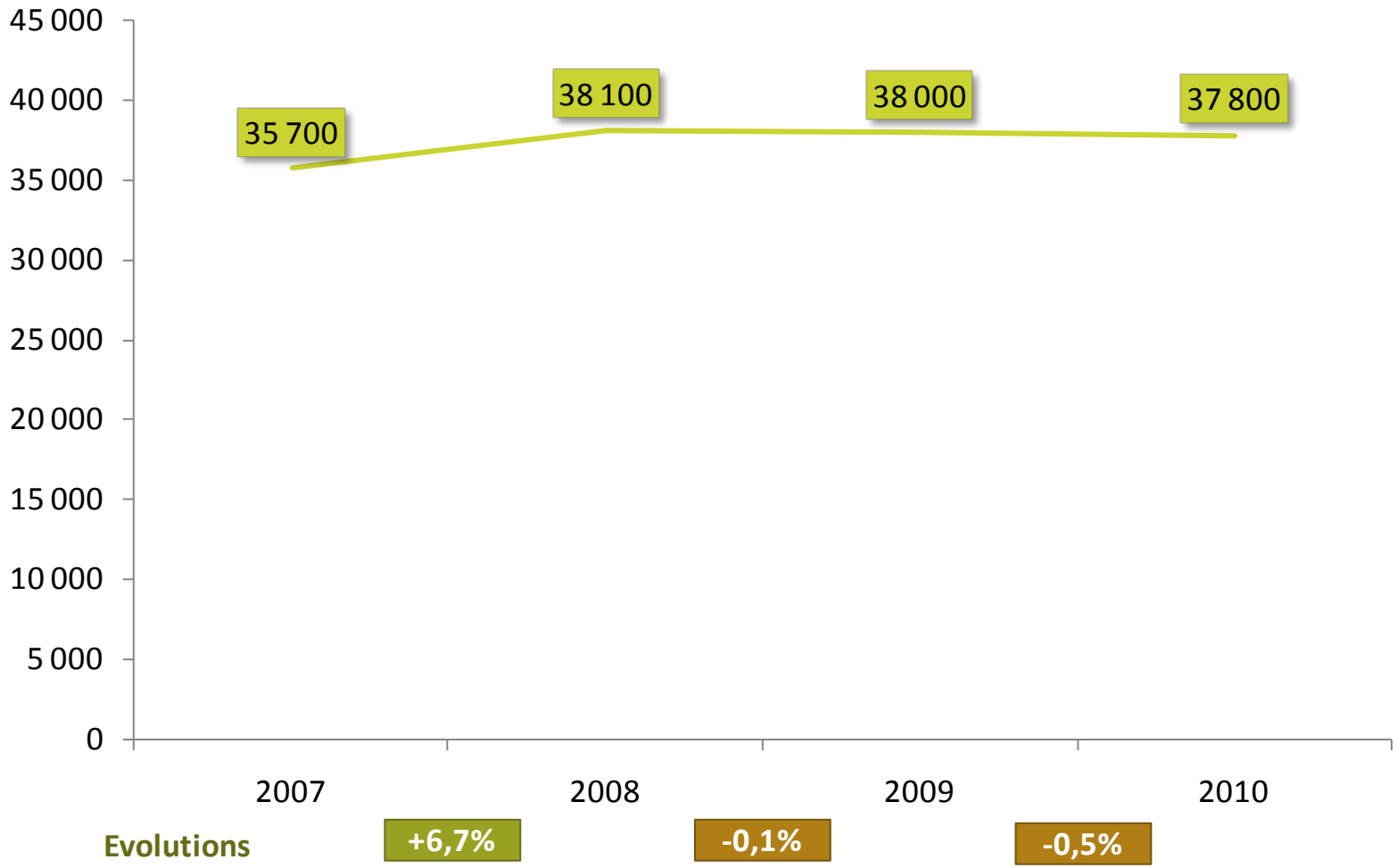

Source : INSEE – DADS 2010 Fichier postes et DADS 2007-2008-2009 Fichier postes 1 12ème – Traitements AGEFOS PME

Retour à la synthèse

Les 5 principaux codes NAF

Répartition des entreprises par secteur d'activité

(en pourcentage d'entreprises)

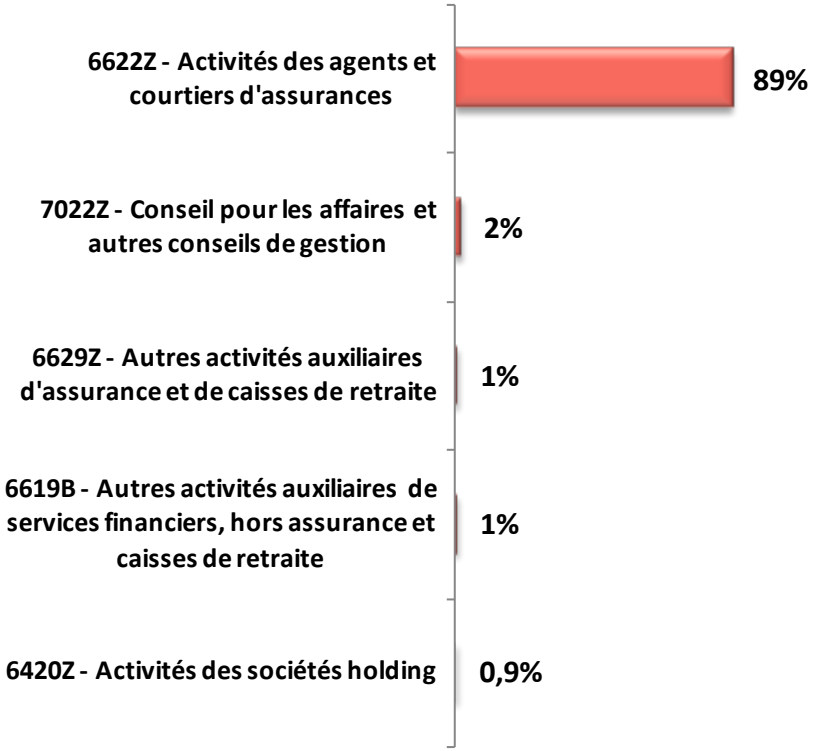

Répartition des salariés par secteur d'activité

(en pourcentage de salariés)

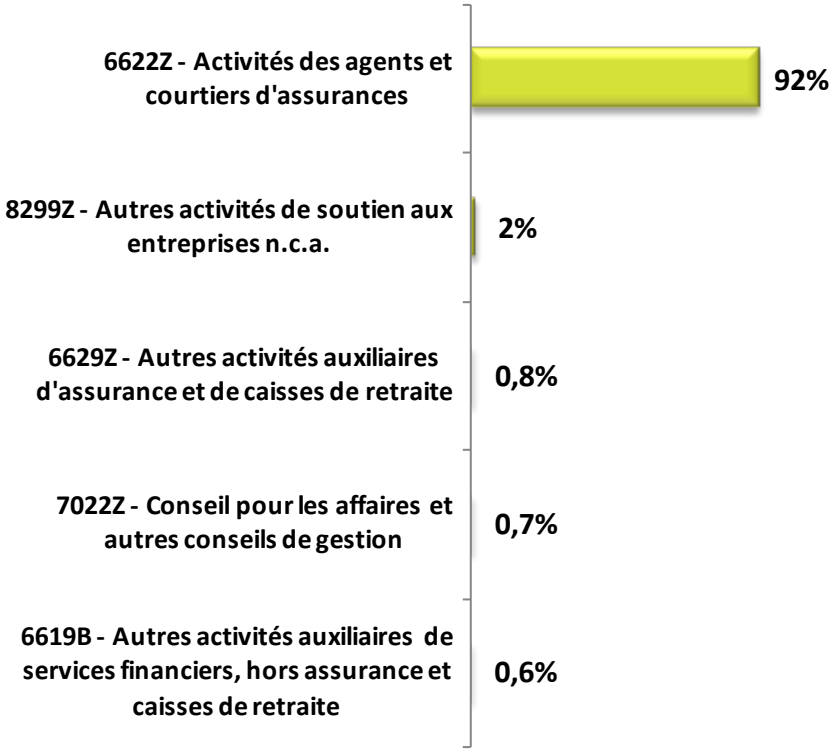

Source : INSEE – DADS 2010 Fichiers entreprises et postes – Traitements AGEFOS PME

Retour à la synthèse

Les 5 principales conventions collectives pour le code NAF 6622Z

Répartition des entreprises par CCN

(en pourcentage d'entreprises)

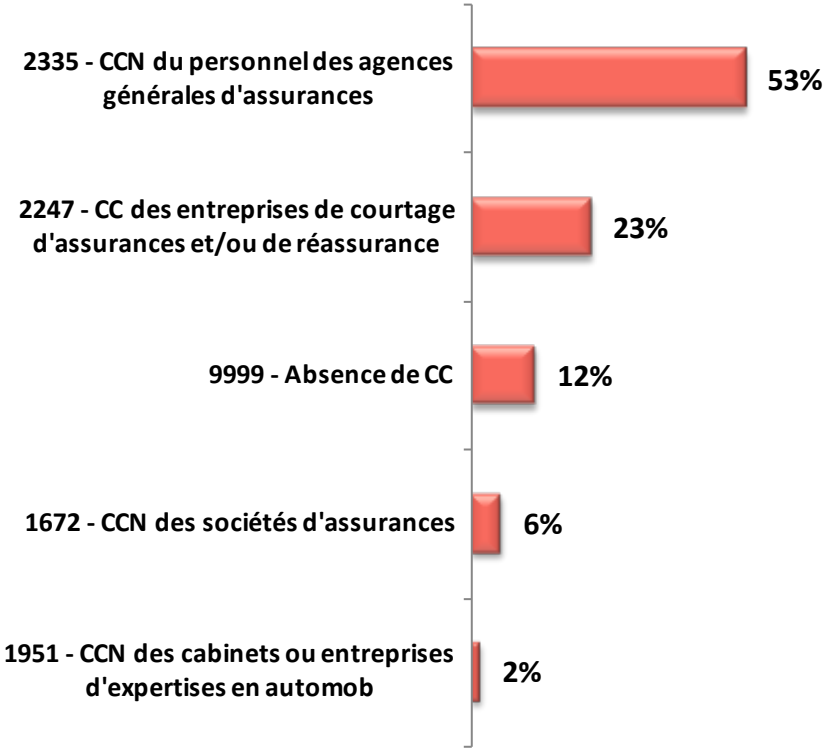

Répartition des salariés par CCN

(en pourcentage de salariés)

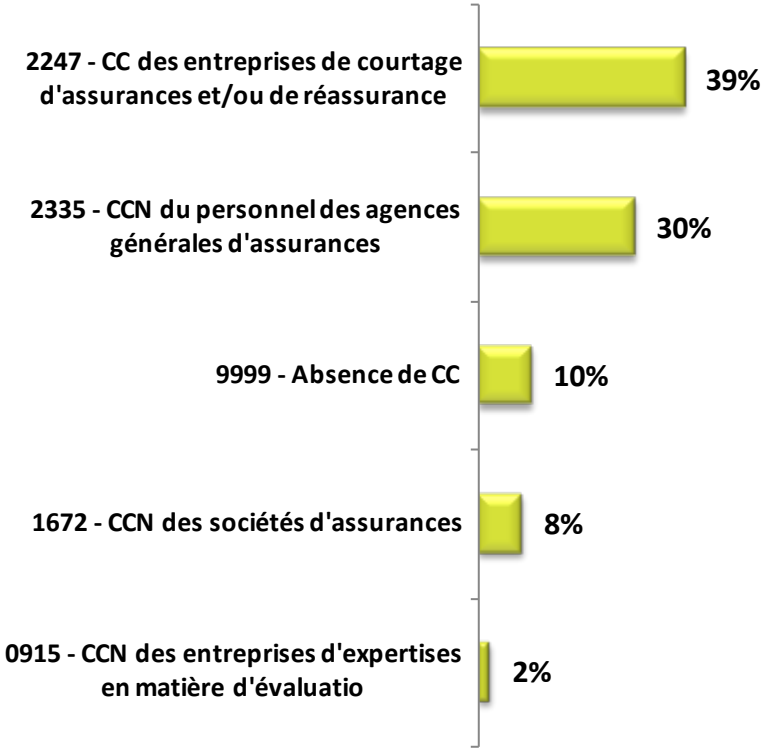

Source : INSEE – DADS 2010 Fichiers entreprises et postes – Traitements AGEFOS PME

Retour à la synthèse

Périmètre des établissements et des salariés

Répartition des entreprises selon leur taille

Branche pro. du courtage d'assurances

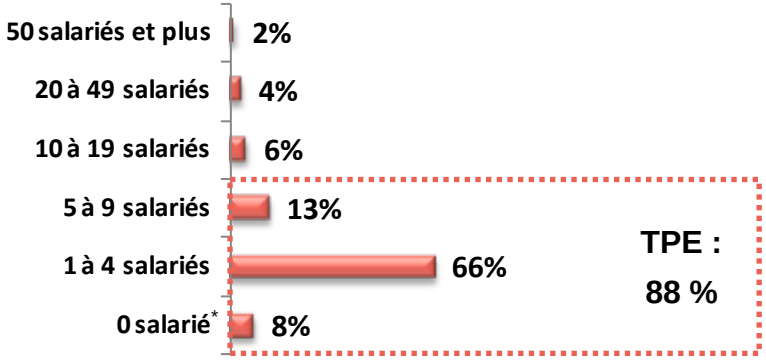

Tous secteurs confondus

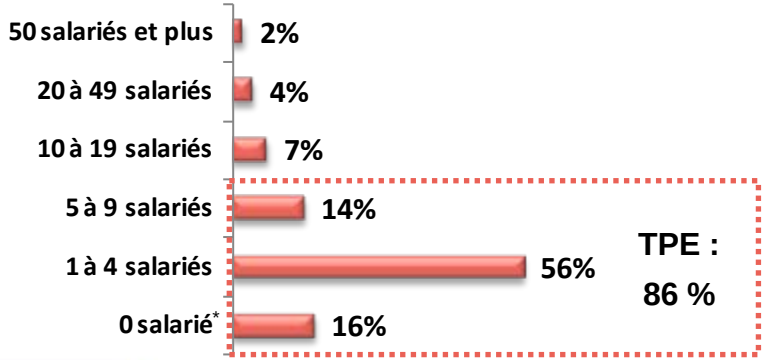

Répartition des salariés selon la taille de l'établissement

Branche pro. du courtage d'assurances

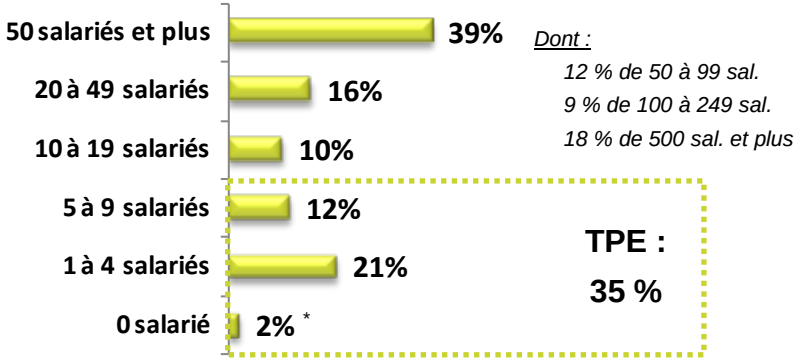

Tous secteurs confondus

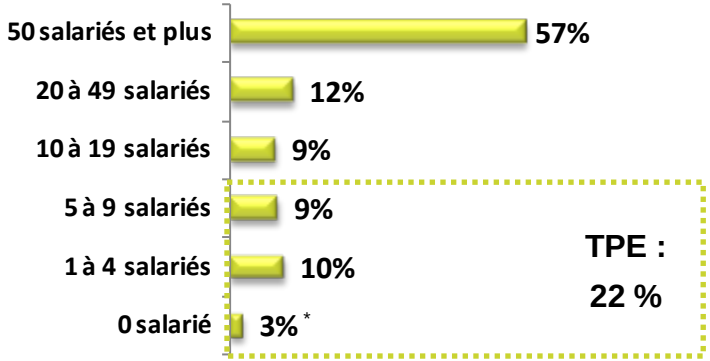

Source : INSEE – DADS 2010 Fichiers entreprises et postes – Traitements AGEFOS PME

* Entreprise ayant 0 salarié au 31/12 mais ayant employé au moins 1 salarié au cours de l'année

Répartition géographique des entreprises

Branche pro. du courtage d'assurances

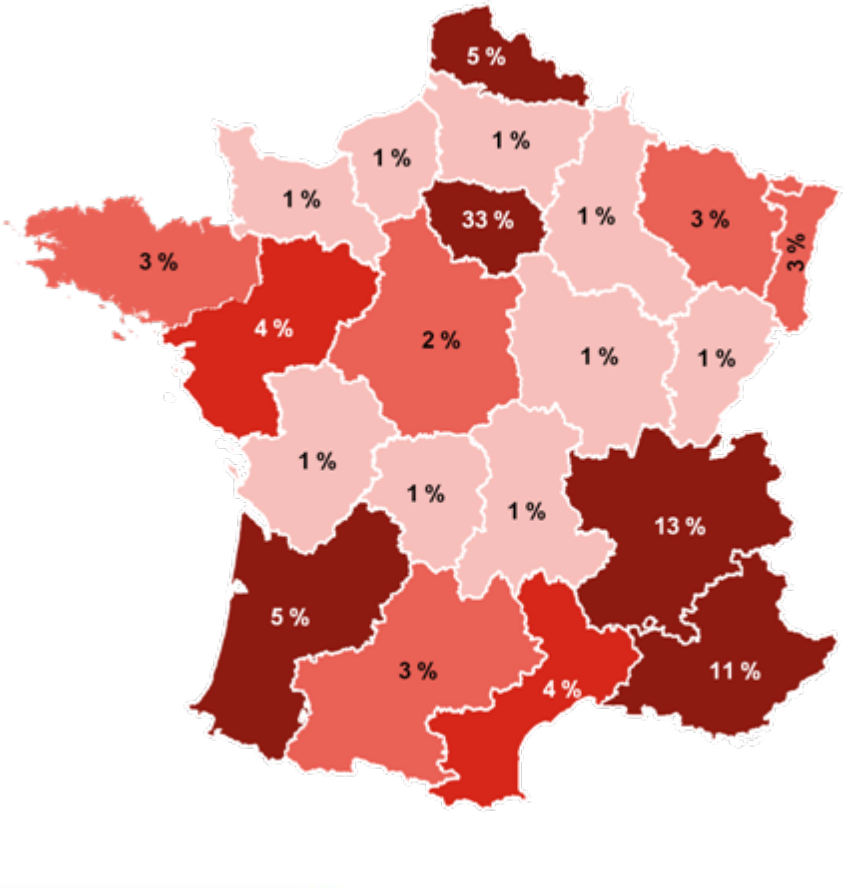

Tous secteurs confondus

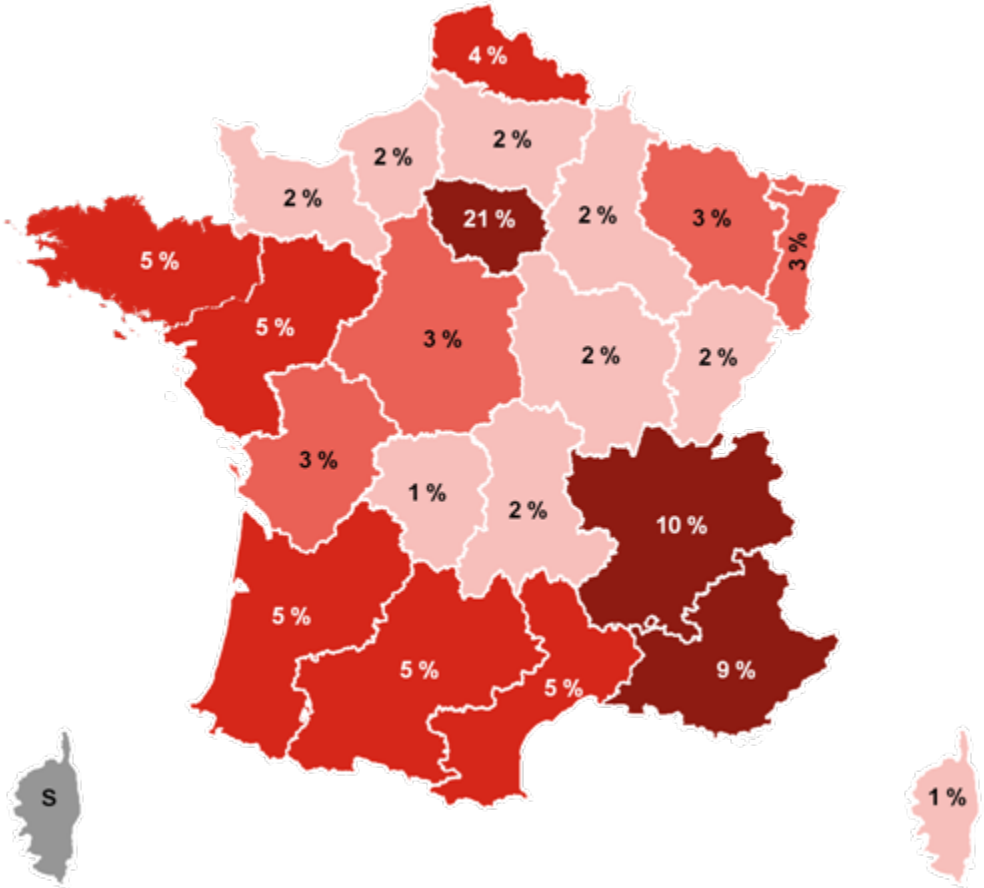

S Secret statistique

Source : INSEE – DADS 2010 Fichier entreprises– Traitements AGEFOS PME

Poids des entreprises de la branche professionnelle

Poids des entreprises de la branche professionnelle

(en nombre d'entreprises de la branche pour 10 000 entreprises)

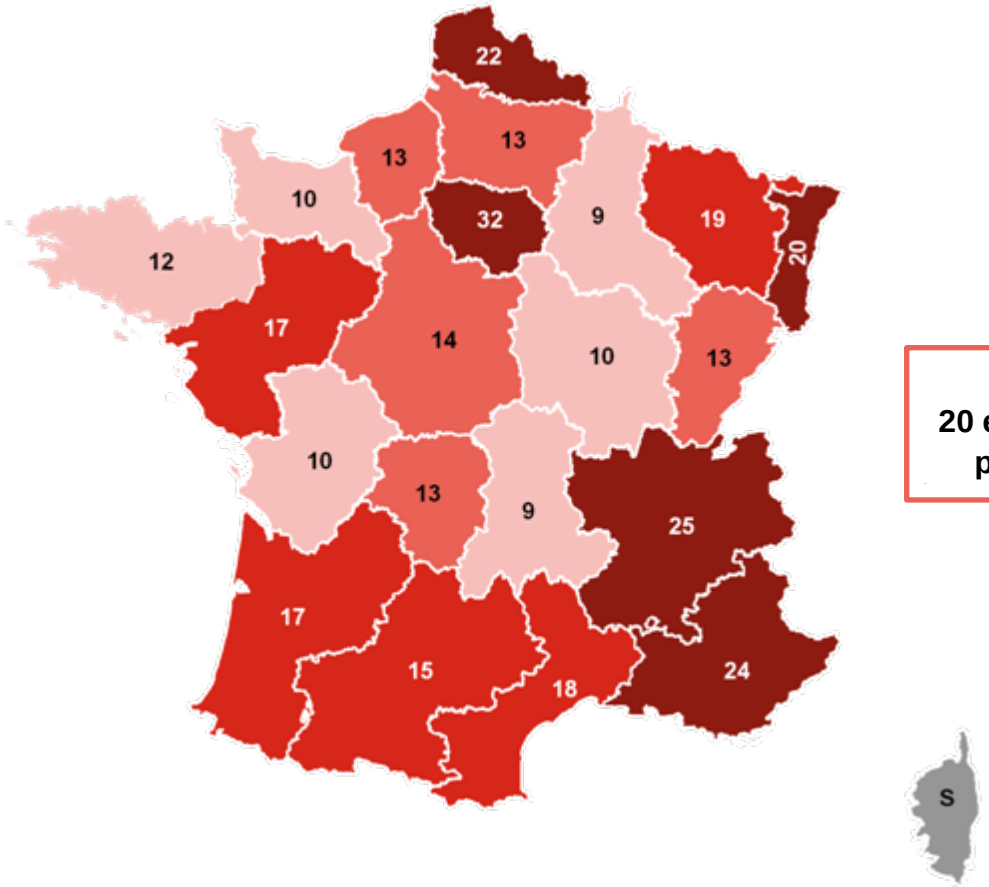

France entière :
20 entreprises de la branche pour 10 000 entreprises

S Secret statistique

Source : INSEE – DADS 2010 Fichier entreprises– Traitements AGEFOS PME

Répartition géographique des salariés

Branche pro. du courtage d'assurances

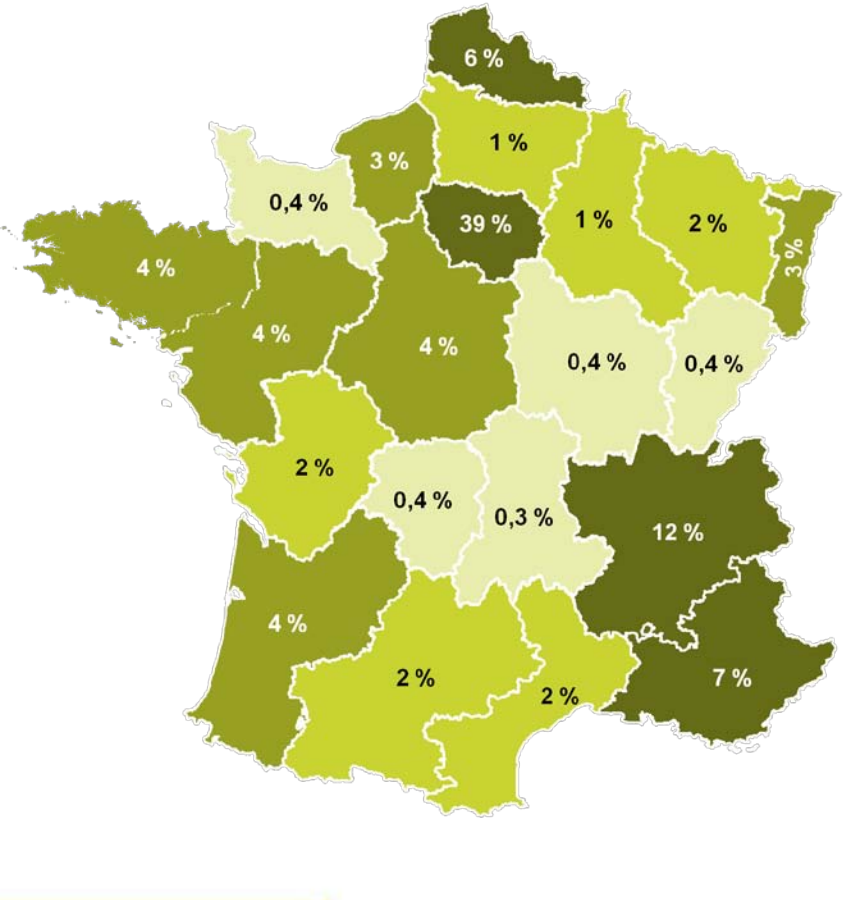

Tous secteurs confondus

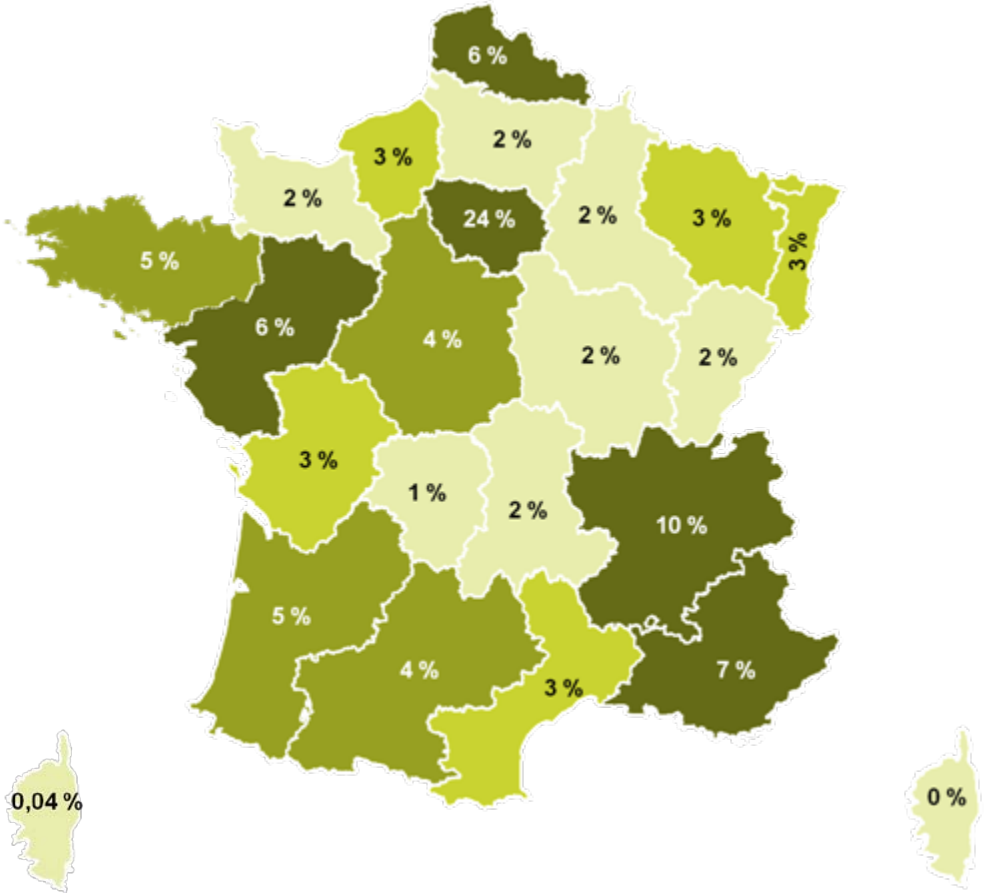

Source : INSEE – DADS 2010 Fichier postes – Traitements AGEFOS PME

Poids des salariés de la branche professionnelle

Poids des salariés de la branche professionnelle

(en nombre de salariés de la branche pour 10 000 salariés)

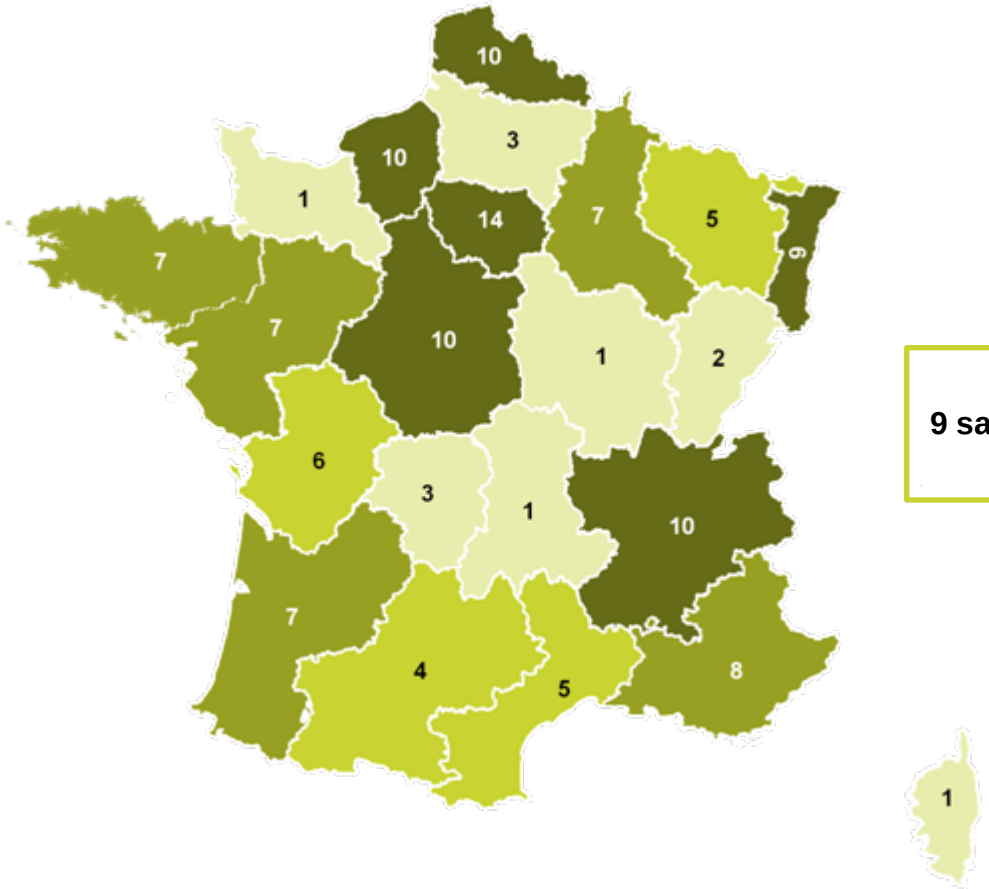

France entière :
9 salariés de la branche pour 10 000 salariés

Source : INSEE – DADS 2010 Fichier postes – Traitements AGEFOS PME

4 Caractéristiques des salariés

Retour à la synthèse

Répartition Hommes / Femmes

Branche pro. du courtage d'assurances

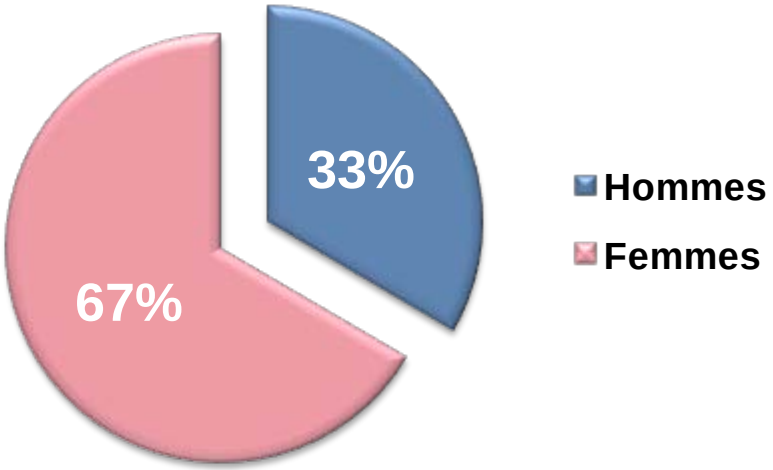

Activités financières et d'assurance

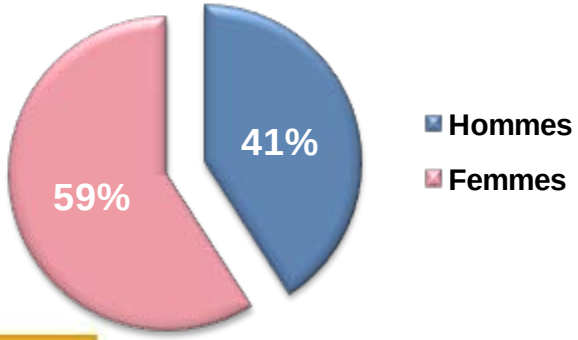

Tous secteurs confondus

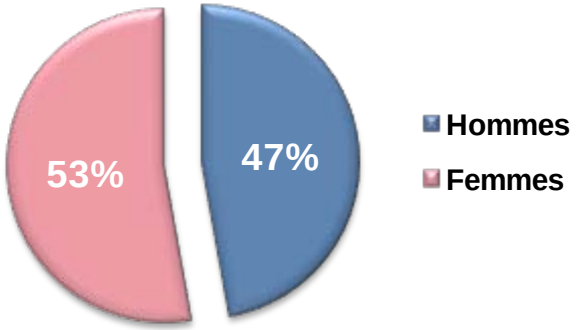

Source : INSEE – DADS 2010 Fichier postes – Traitements AGEFOS PME

Retour à la synthèse

Répartition Hommes / Femmes

Evolution de la proportion d'hommes et de femmes dans la branche

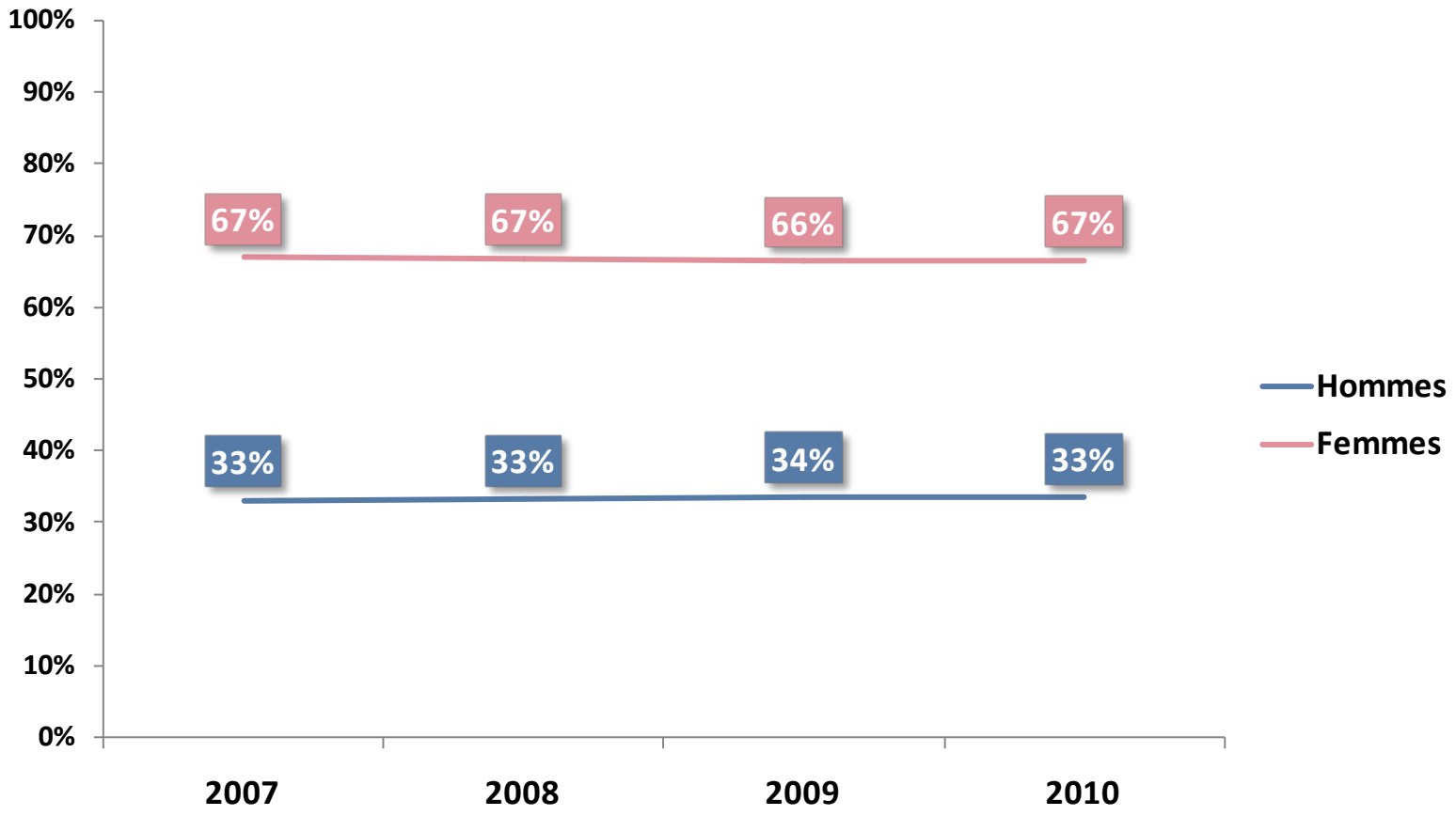

Source : INSEE – DADS 2010 Fichier postes et DADS 2007-2008-2009 Fichier postes 1 12ème – Traitements AGEFOS PME

Répartition Hommes / Femmes

Taux de féminisation par région

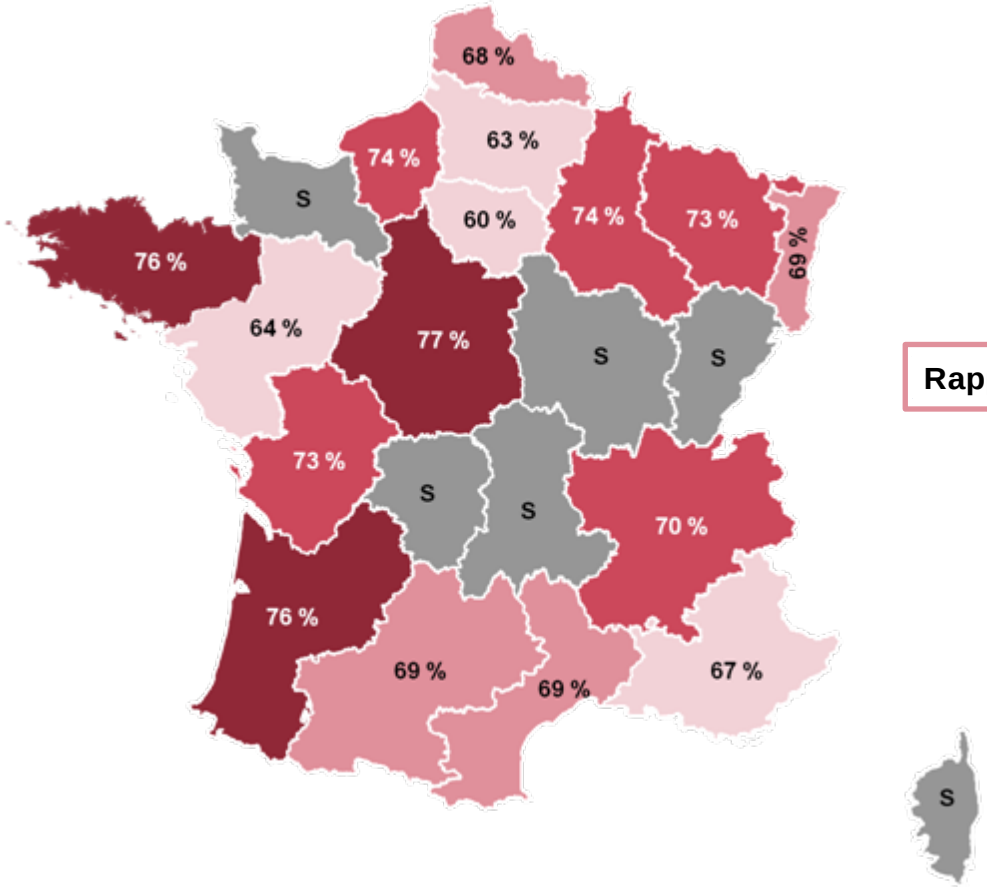

Rappel France entière : 67 %

S Secret statistique

Source : INSEE – DADS 2010 Fichier postes – Traitements AGEFOS PME

Répartition par tranche d'âge

Branche pro. du courtage d'assurances

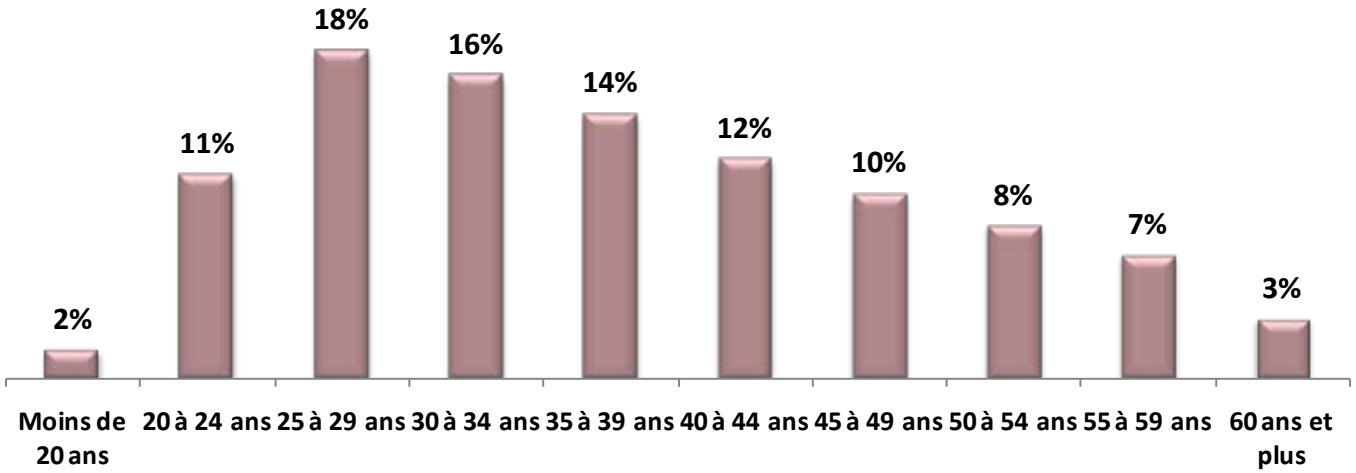

Activités financières et d'assurance

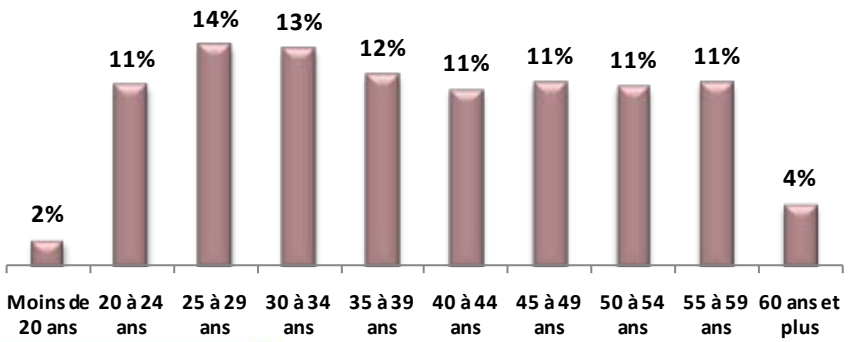

Tous secteurs confondus

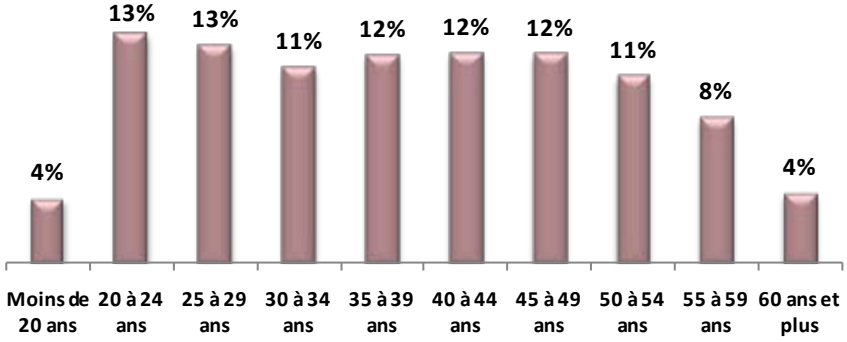

Source : INSEE – DADS 2010 Fichier postes – Traitements AGEFOS PME

Retour à la synthèse

Répartition par tranche d'âge

Evolution de la répartition par tranche d'âge

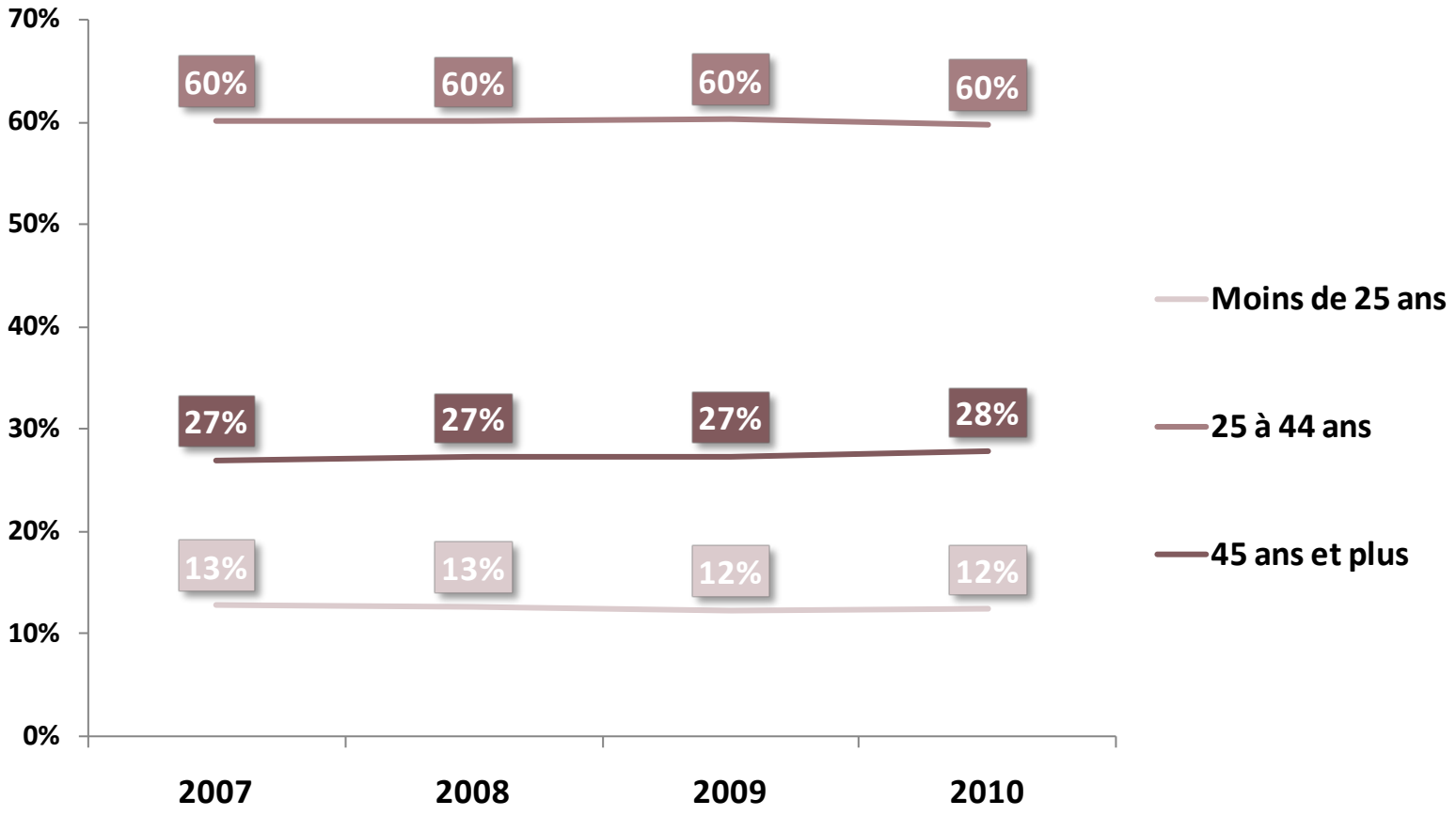

Source : INSEE – DADS 2010 Fichier postes et DADS 2007-2008-2009 Fichier postes 1 12ème – Traitements AGEFOS PME

Répartition par tranche d'âge

Part des moins de 25 ans par région

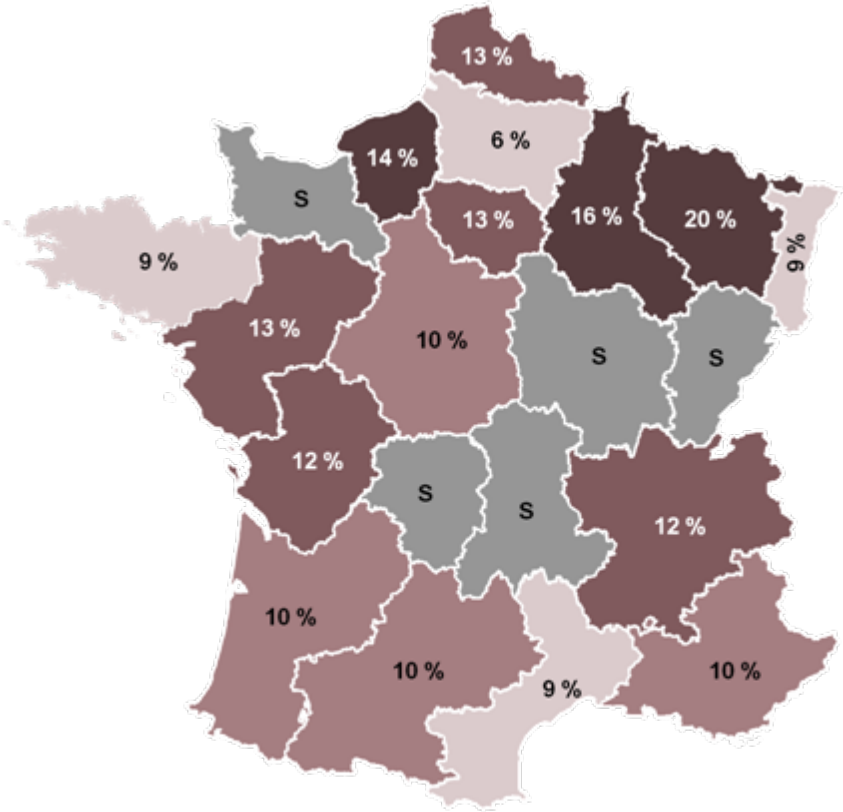

Rappel France entière : 12 %

Part des 45 ans et plus par région

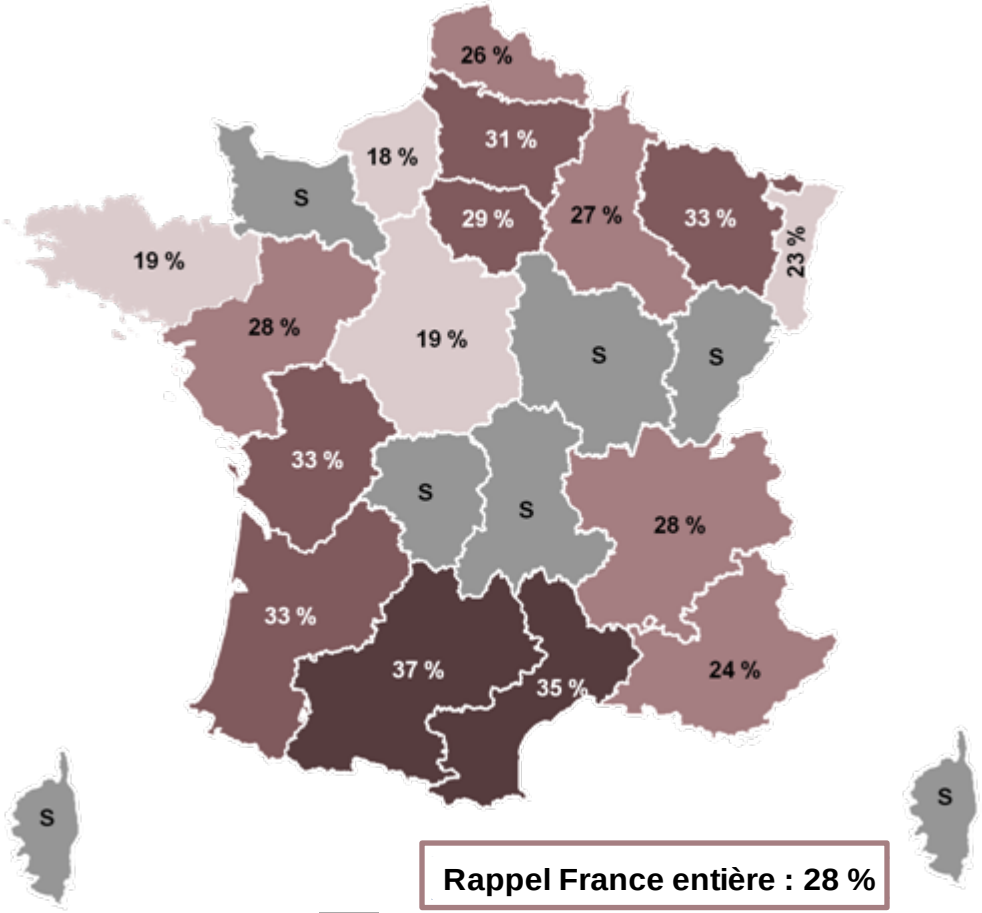

Rappel France entière : 28 %

S Secret statistique

Source : INSEE – DADS 2010 Fichier postes – Traitements AGEFOS PME

Répartition par tranche d'âge

Pyramide des âges

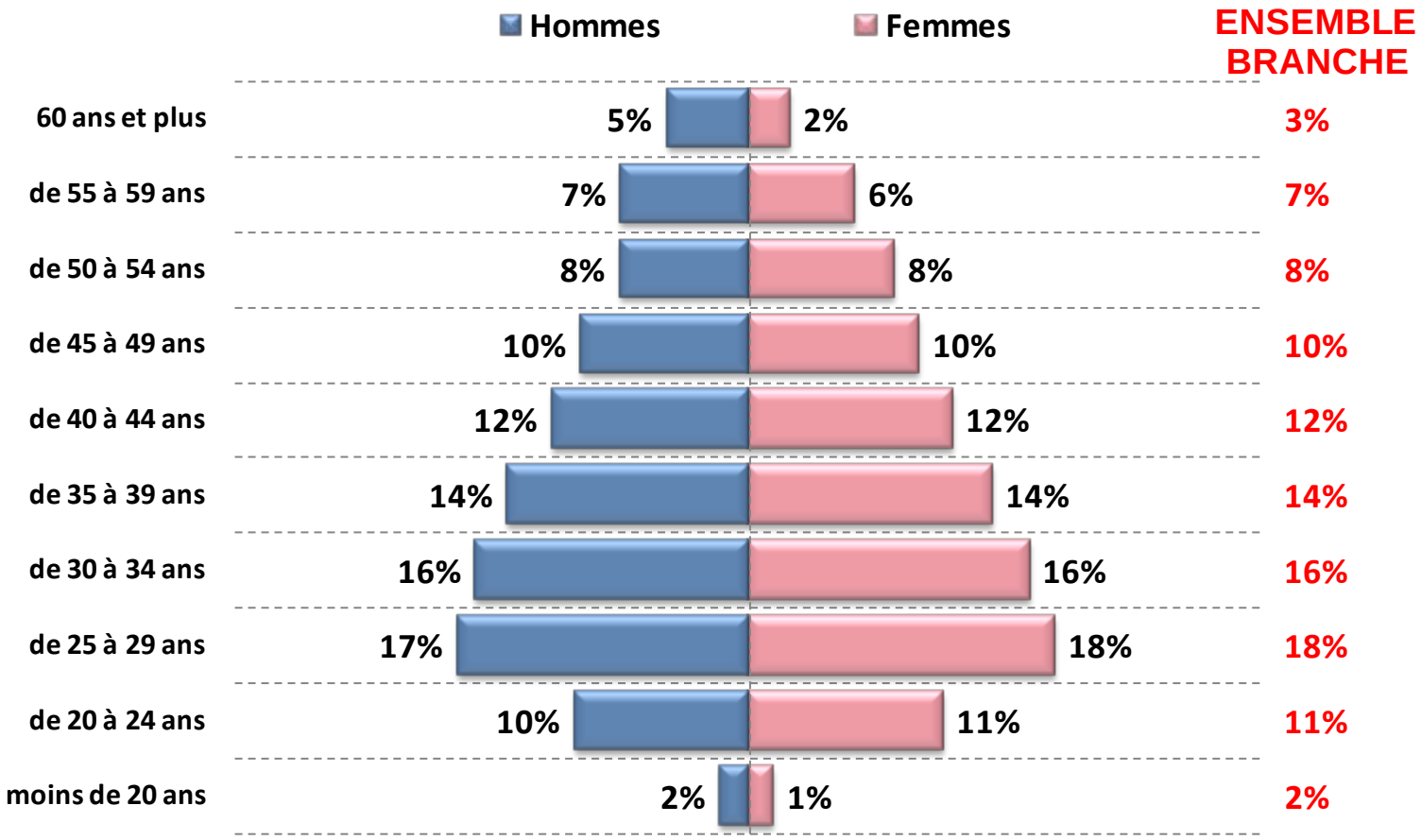

Source : INSEE – DADS 2010 Fichier postes – Traitements AGEFOS PME

Répartition par PCS

Branche pro. du courtage d'assurances

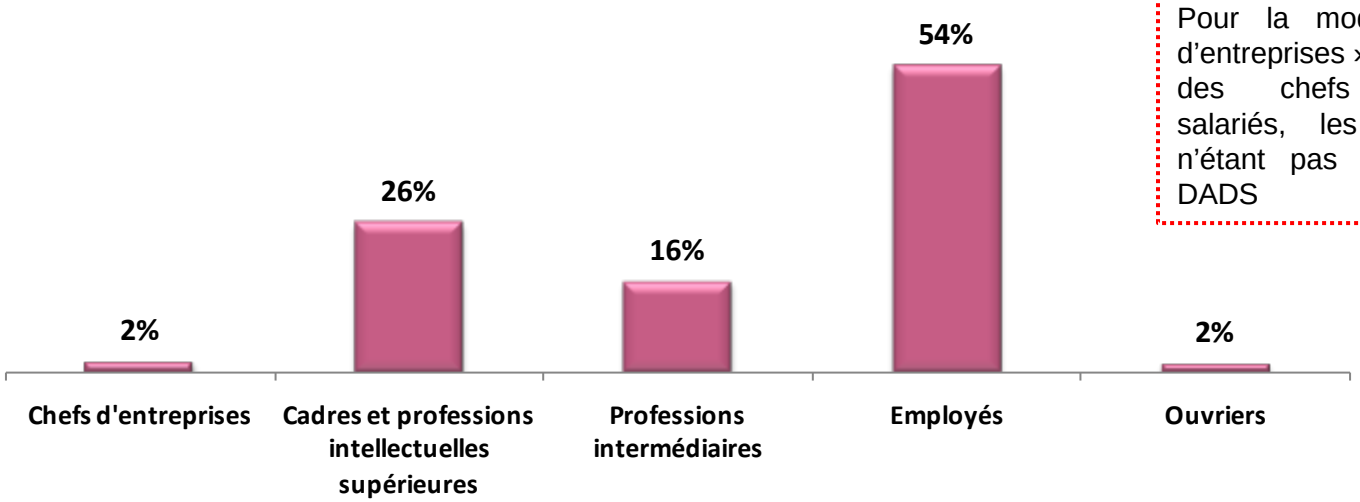

Précision :

Pour la modalité « Chefs d'entreprises », il ne s'agit que des chefs d'entreprises salariés, les non salariés n'étant pas inclus dans la DADS

Activités financières et d'assurance

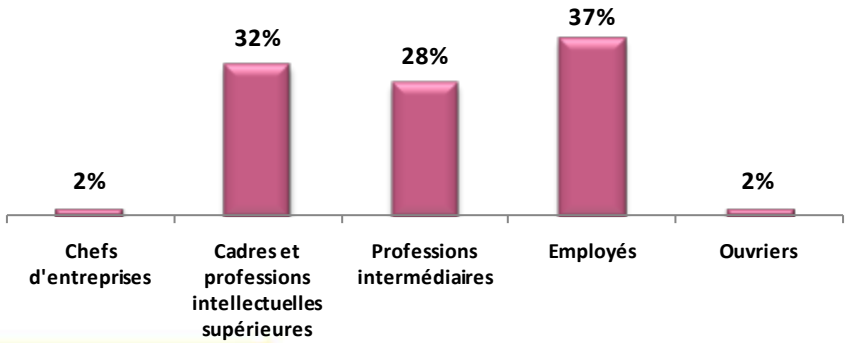

Tous secteurs confondus

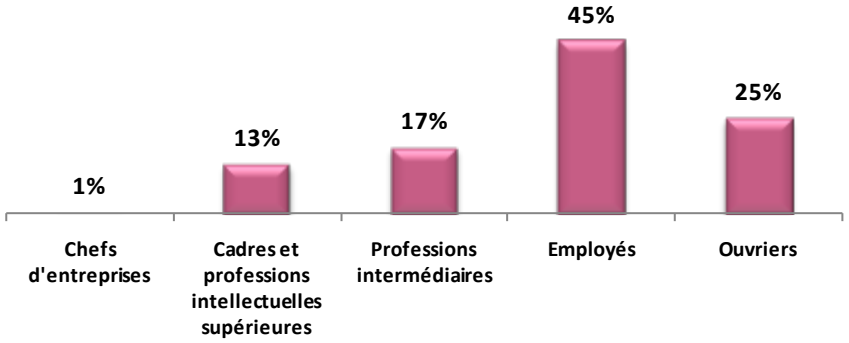

Source : INSEE – DADS 2010 Fichier postes – Traitements AGEFOS PME

Retour à la synthèse

Répartition par PCS détaillée – les 10 principales

PCS détaillée

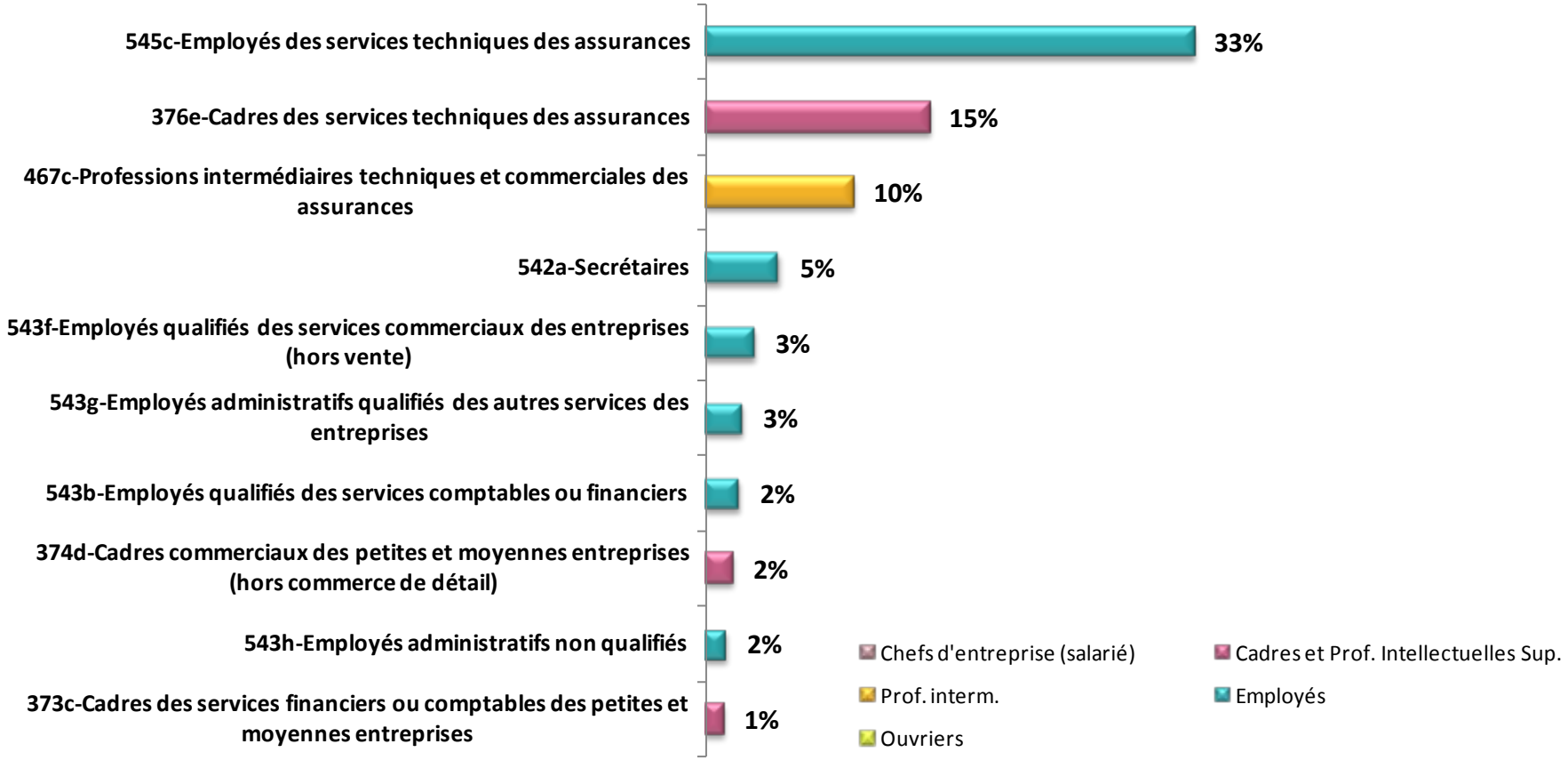

Source : INSEE – DADS 2010 Fichier postes – Traitements AGEFOS PME

Cf. liste exhaustive en annexes

Répartition par PCS

Evolution de la répartition par PCS

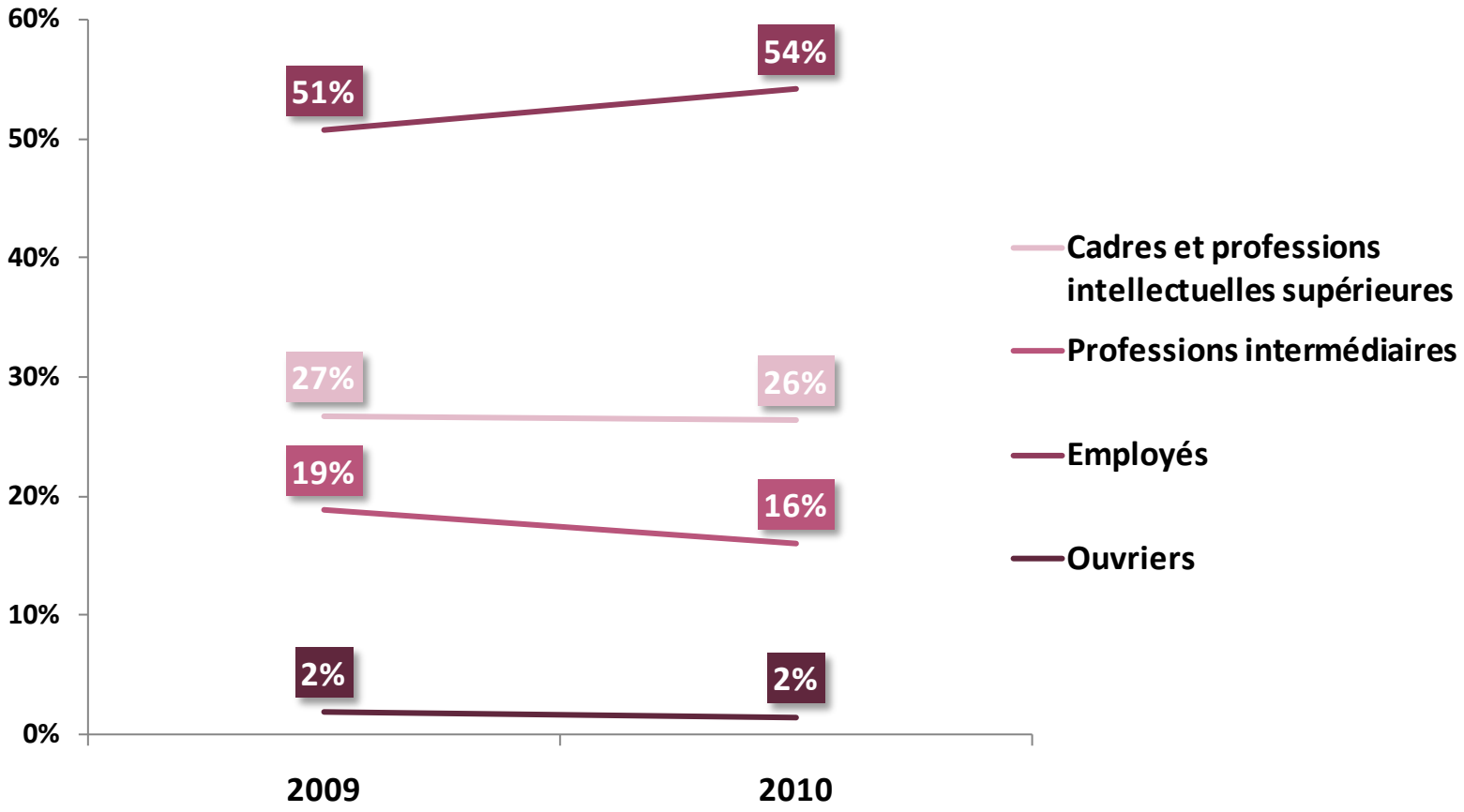

Source : INSEE – DADS 2010 Fichier postes et DADS 2007-2008-2009 Fichier postes 1 12ème – Traitements AGEFOS PME

Répartition par PCS

Part des employés

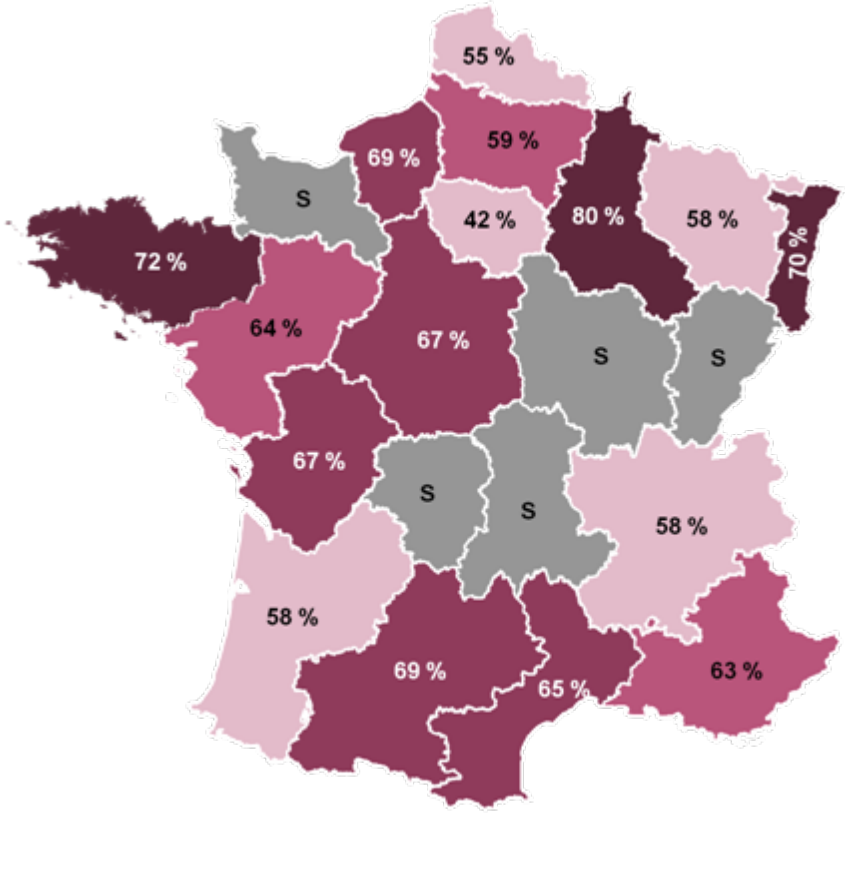

Rappel France entière : 54 %

S Secret statistique

Source : INSEE – DADS 2010 Fichier postes – Traitements AGEFOS PME

Répartition par PCS

Répartitions selon le sexe

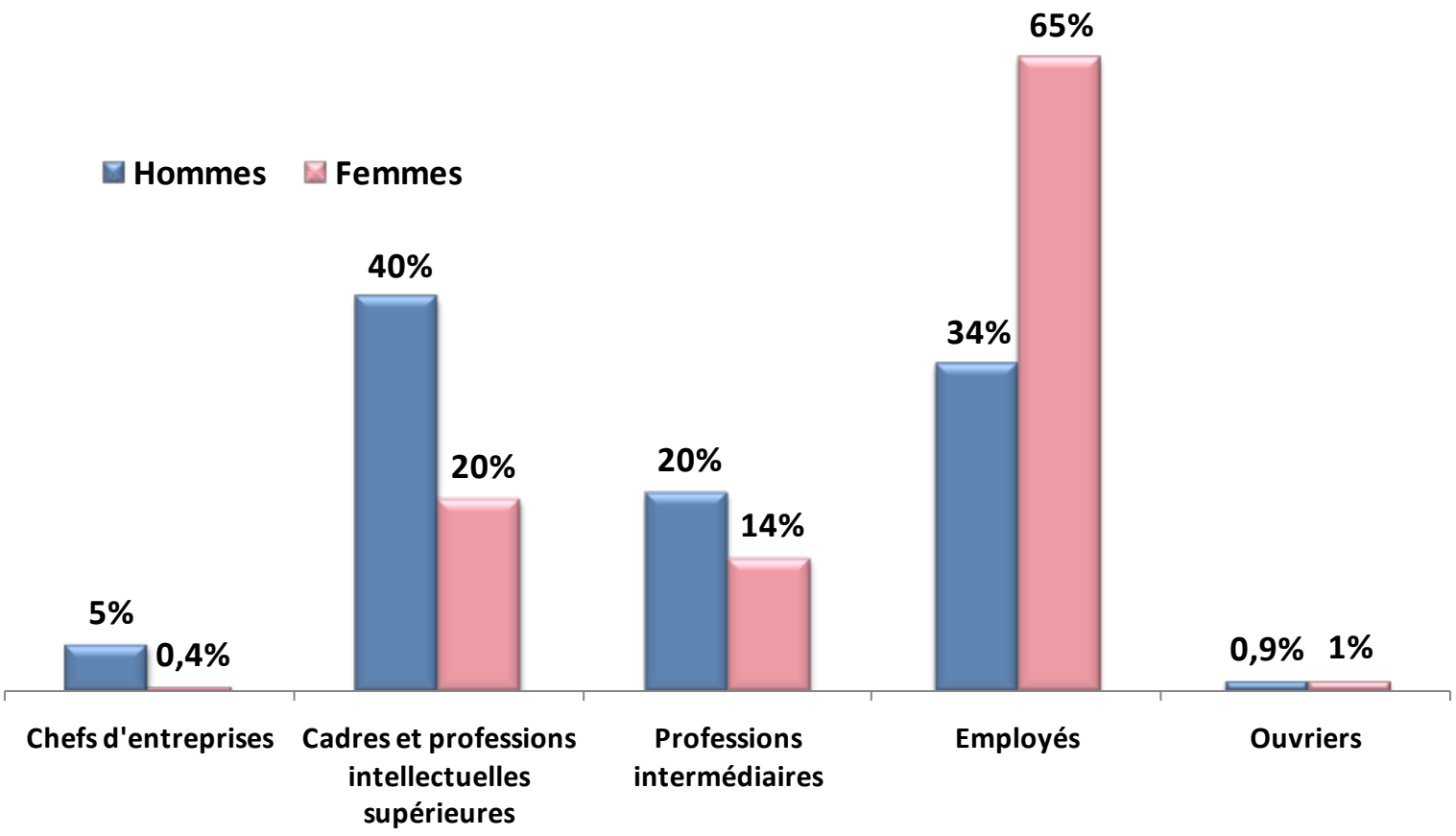

Source : INSEE – DADS 2010 Fichier postes – Traitements AGEFOS PME

5 Typologie des contrats

Répartition par type de contrat

Branche pro. du courtage d'assurances

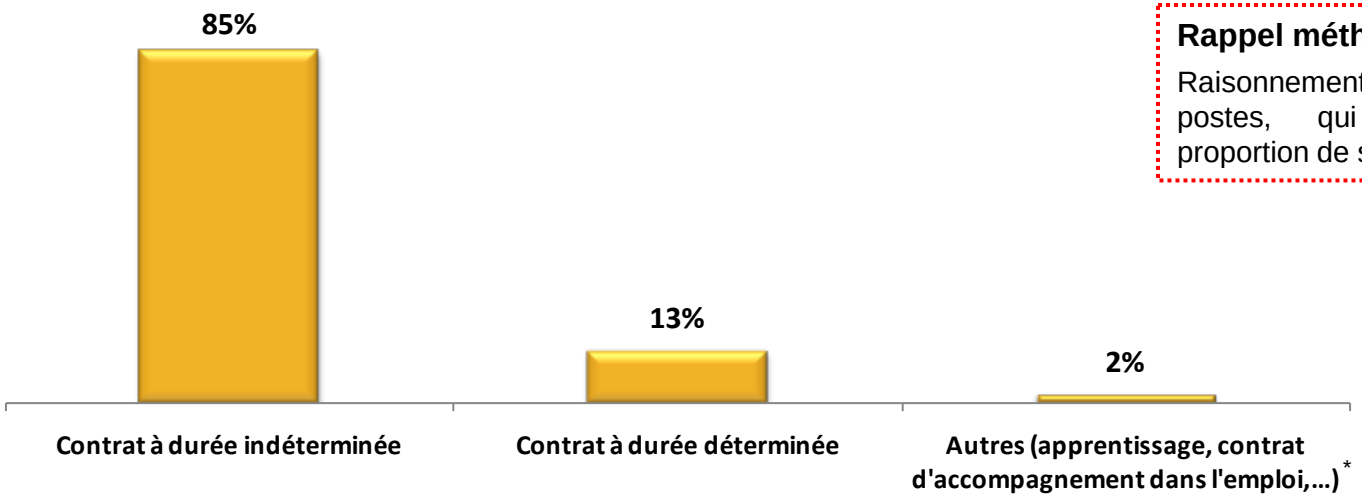

Rappel méthodologique :

Raisonnement en termes de postes, qui favorise la proportion de salariés en CDD

Activités financières et d'assurance

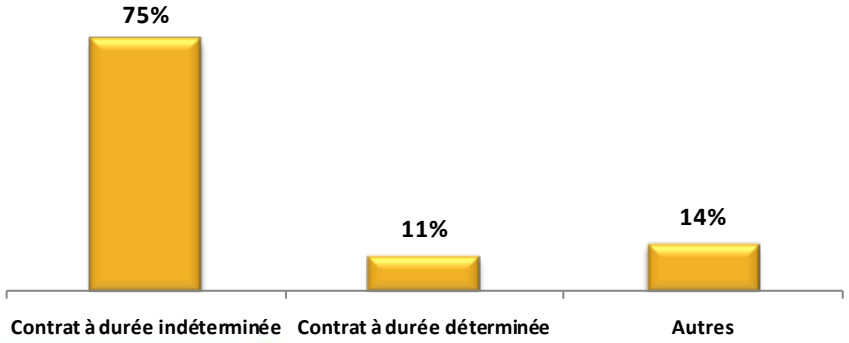

Tous secteurs confondus

(hors IDCC 1413 - Travail temporaire permanents, 2378 - Travail temporaire intérimaires et NNNN – Non renseigné)

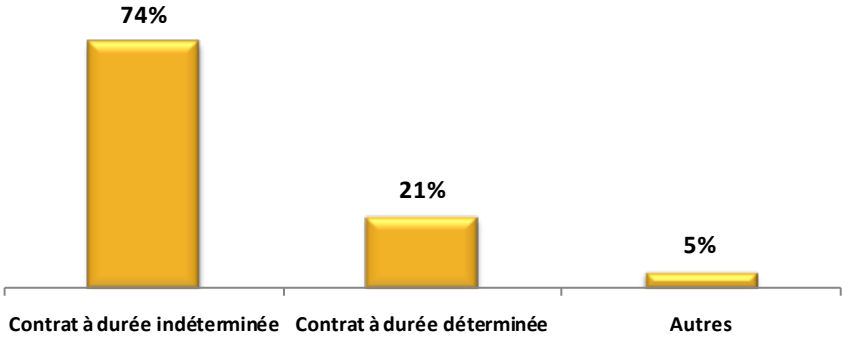

Source : INSEE – DADS 2010 Fichier postes – Traitements AGEFOS PME *1,3 % de contrats d'apprentissage, soit près de 500 contrats*

Répartition par type de contrat

Evolution de la répartition par type de contrat

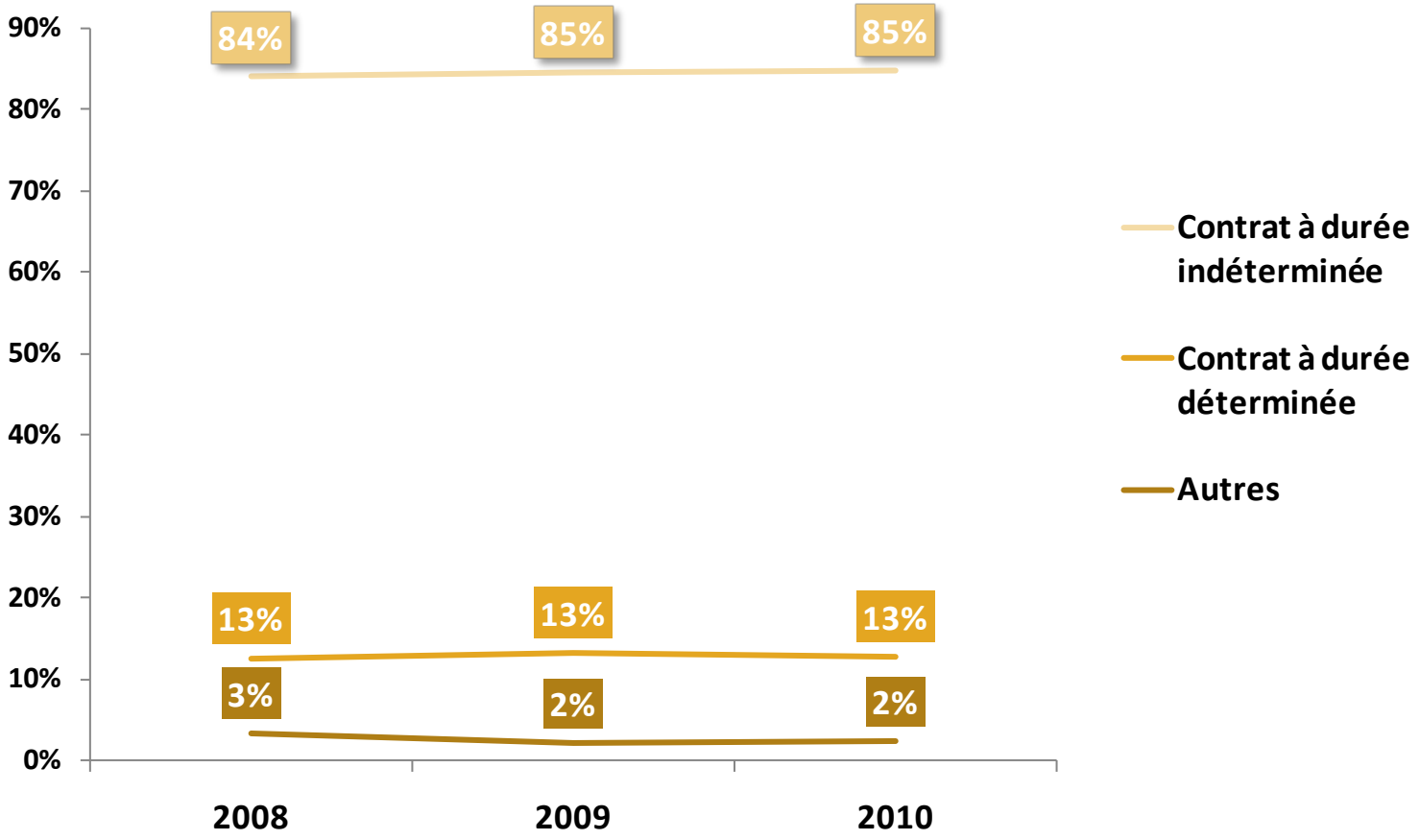

Source : INSEE – DADS 2010 Fichier postes et DADS 2008-2009 Fichier postes 1 12ème – Traitements AGEFOS PME

Répartition par type de contrat

Part des CDI

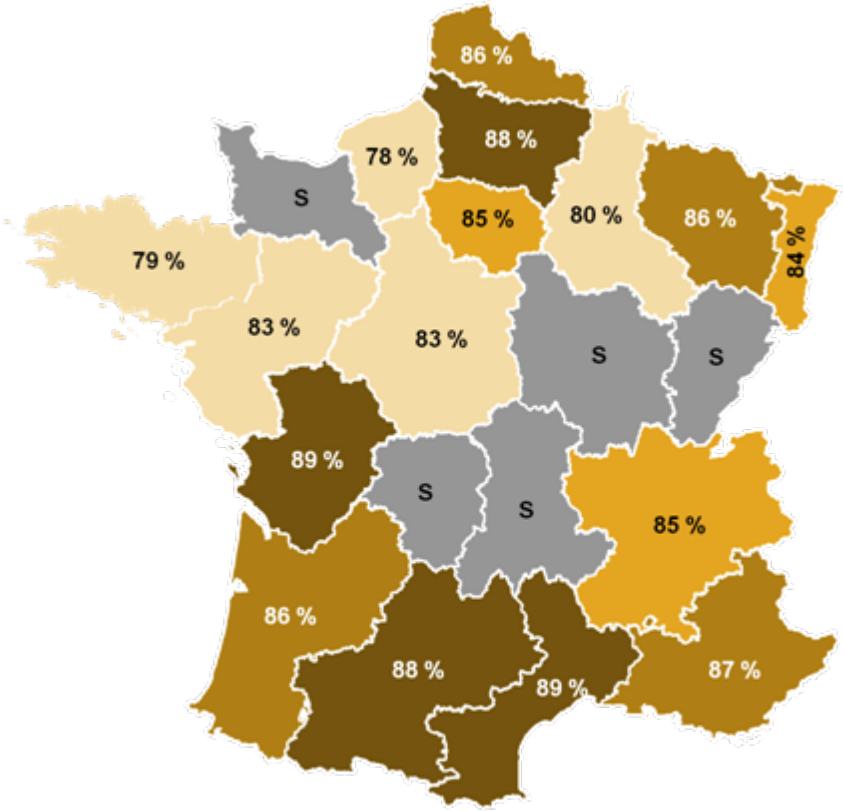

Rappel France entière : 85 %

Part des CDD

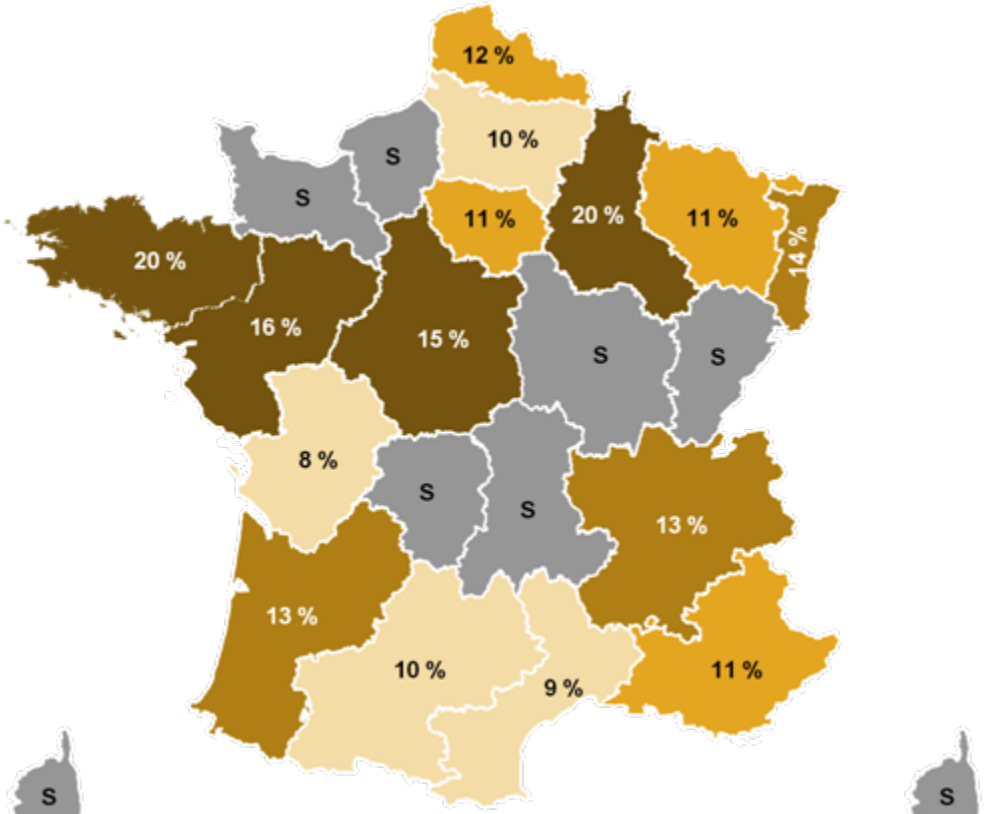

Rappel France entière : 13 %

S Secret statistique

Source : INSEE – DADS 2010 Fichier postes – Traitements AGEFOS PME

Retour à la synthèse

Répartition par type de contrat

Répartitions selon le sexe

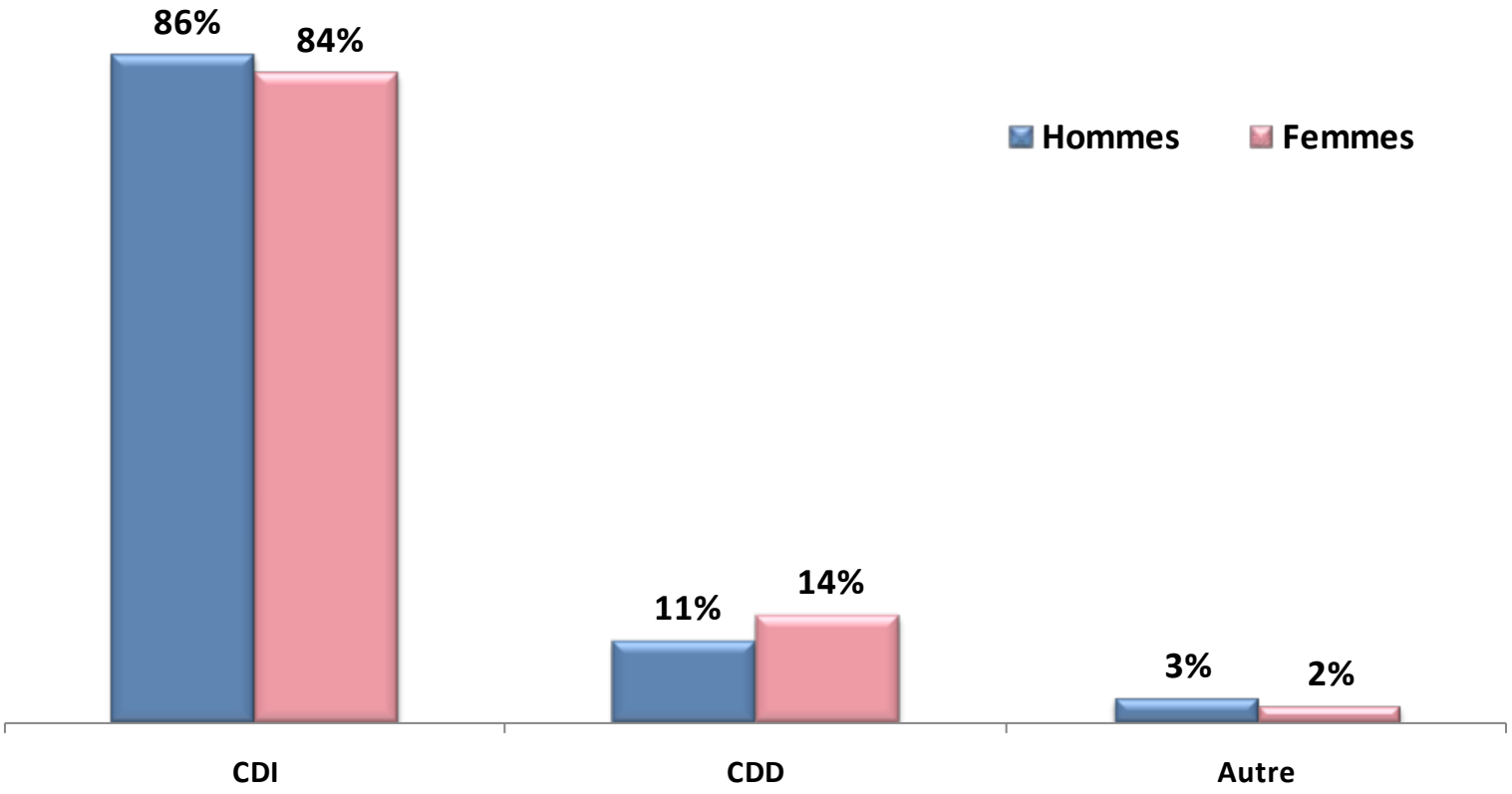

Source : INSEE – DADS 2010 Fichier postes – Traitements AGEFOS PME

Répartition par temps de travail

Branche pro. du courtage d'assurances

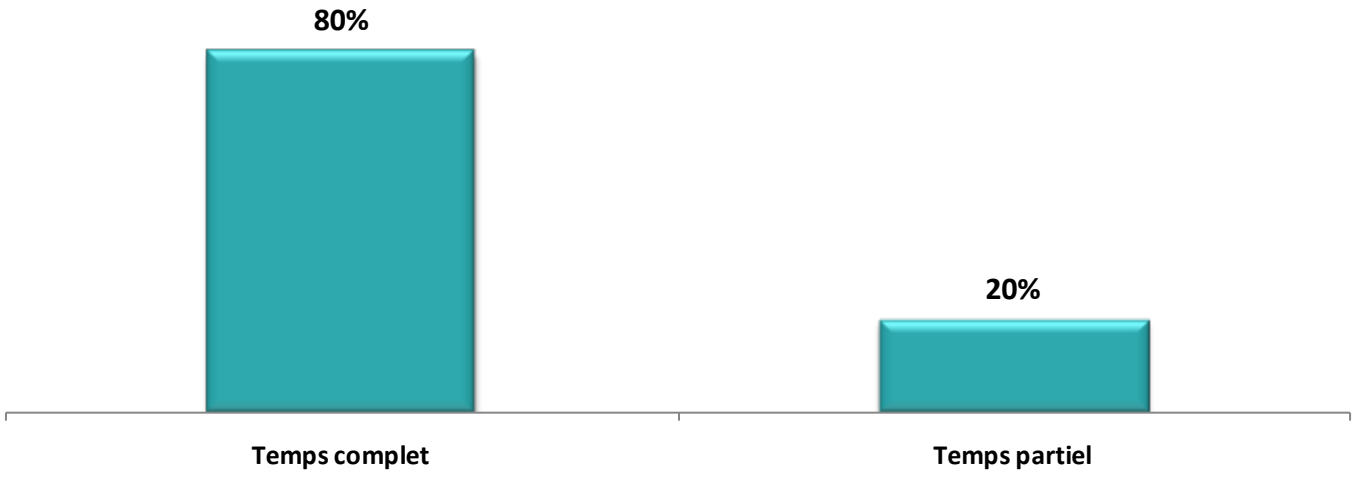

Activités financières et d'assurance

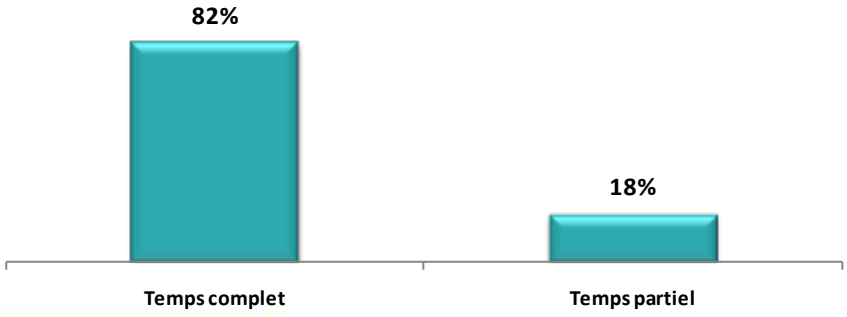

Tous secteurs confondus

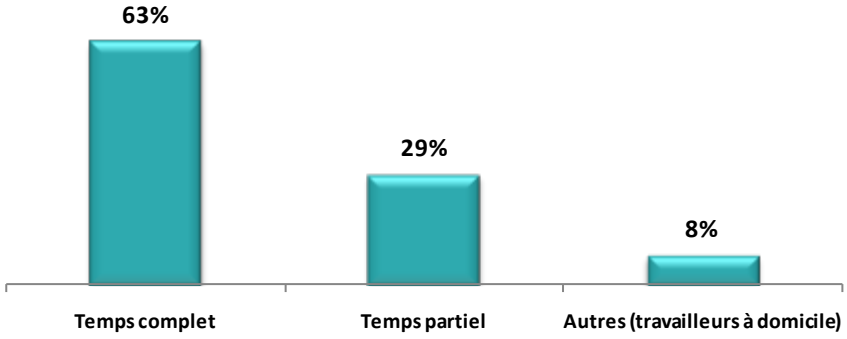

Source : INSEE – DADS 2010 Fichier postes – Traitements AGEFOS PME

Retour à la synthèse

Répartition par temps de travail

Evolution de la répartition par temps de travail

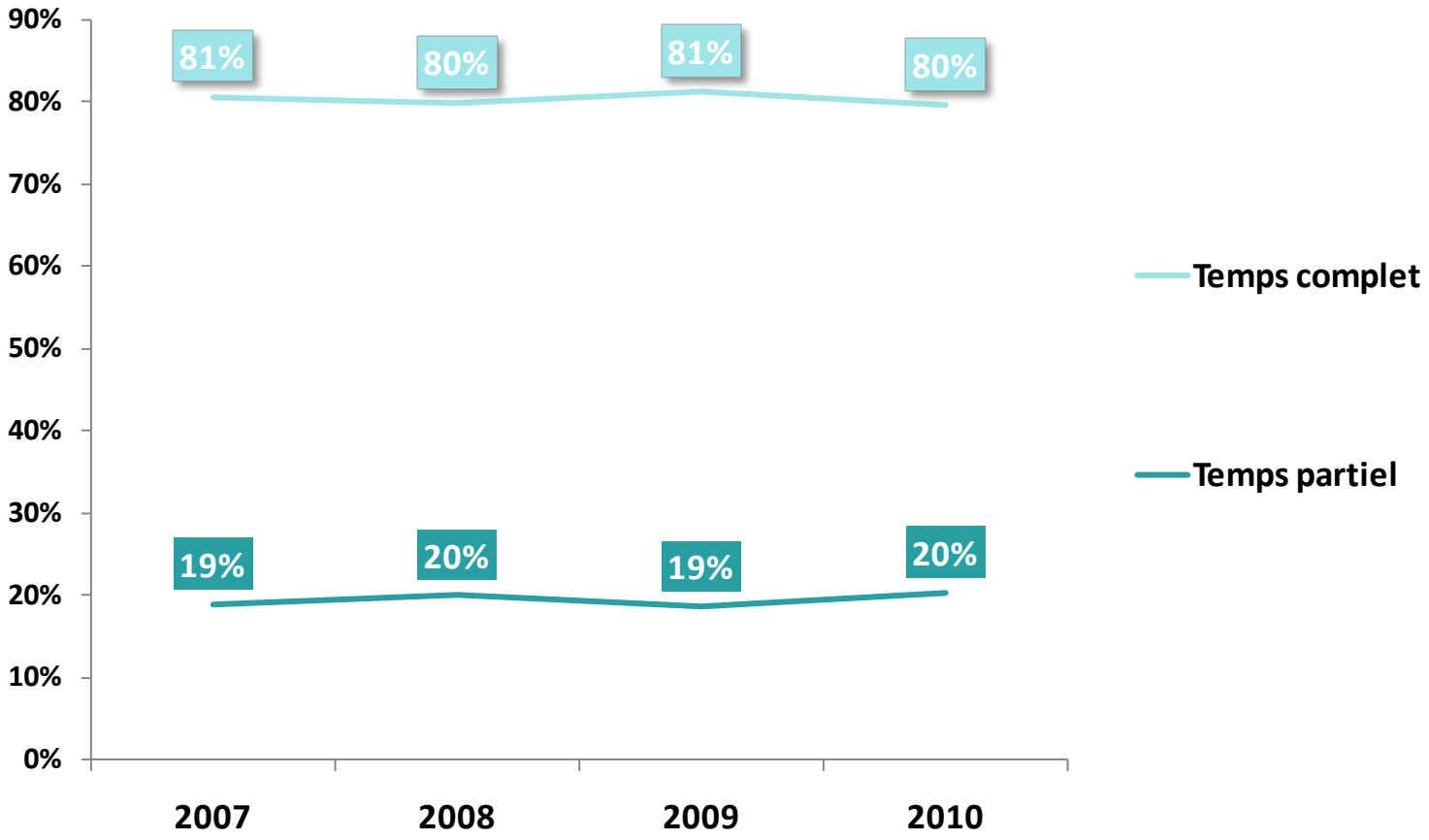

Source : INSEE – DADS 2010 Fichier postes et DADS 2007-2008-2009 Fichier postes 1 12ème – Traitements AGEFOS PME

Répartition par temps de travail

Part des contrats à temps complet

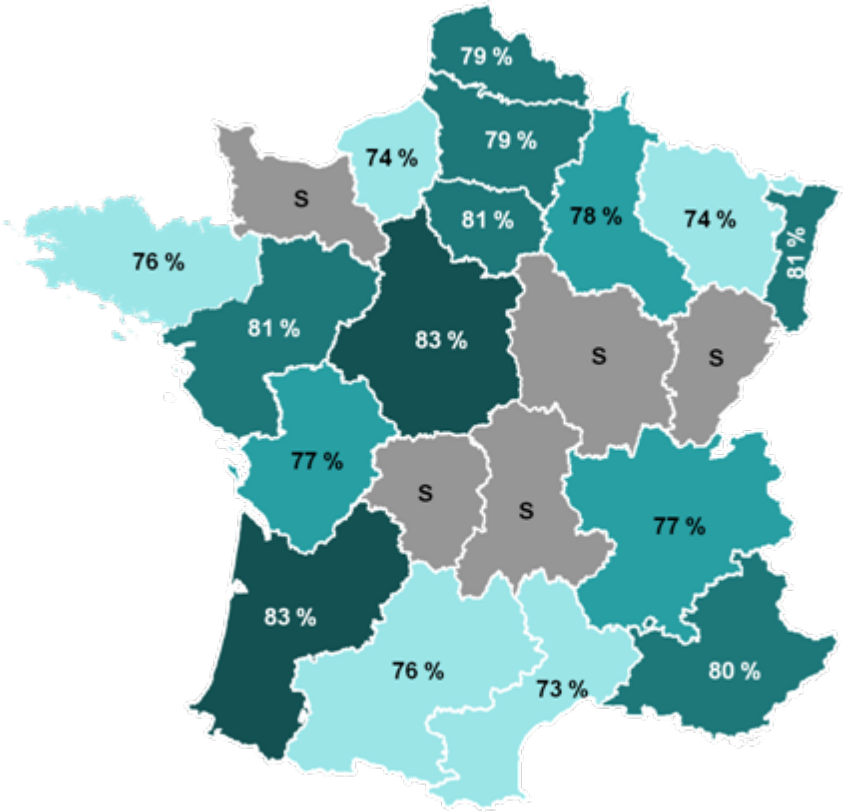

Rappel France entière : 80 %

Part des contrats à temps partiel

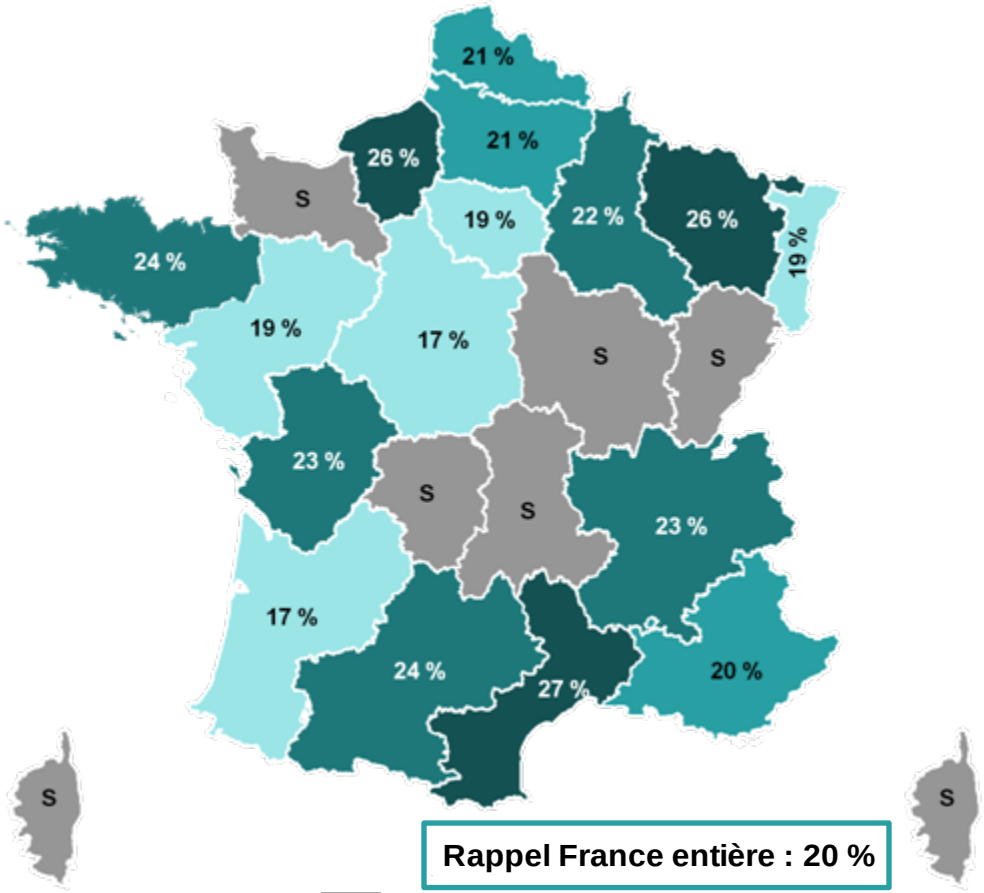

Rappel France entière : 20 %

S Secret statistique

Source : INSEE – DADS 2010 Fichier postes – Traitements AGEFOS PME

Retour à la synthèse

Répartition par temps de travail

Répartitions selon le sexe

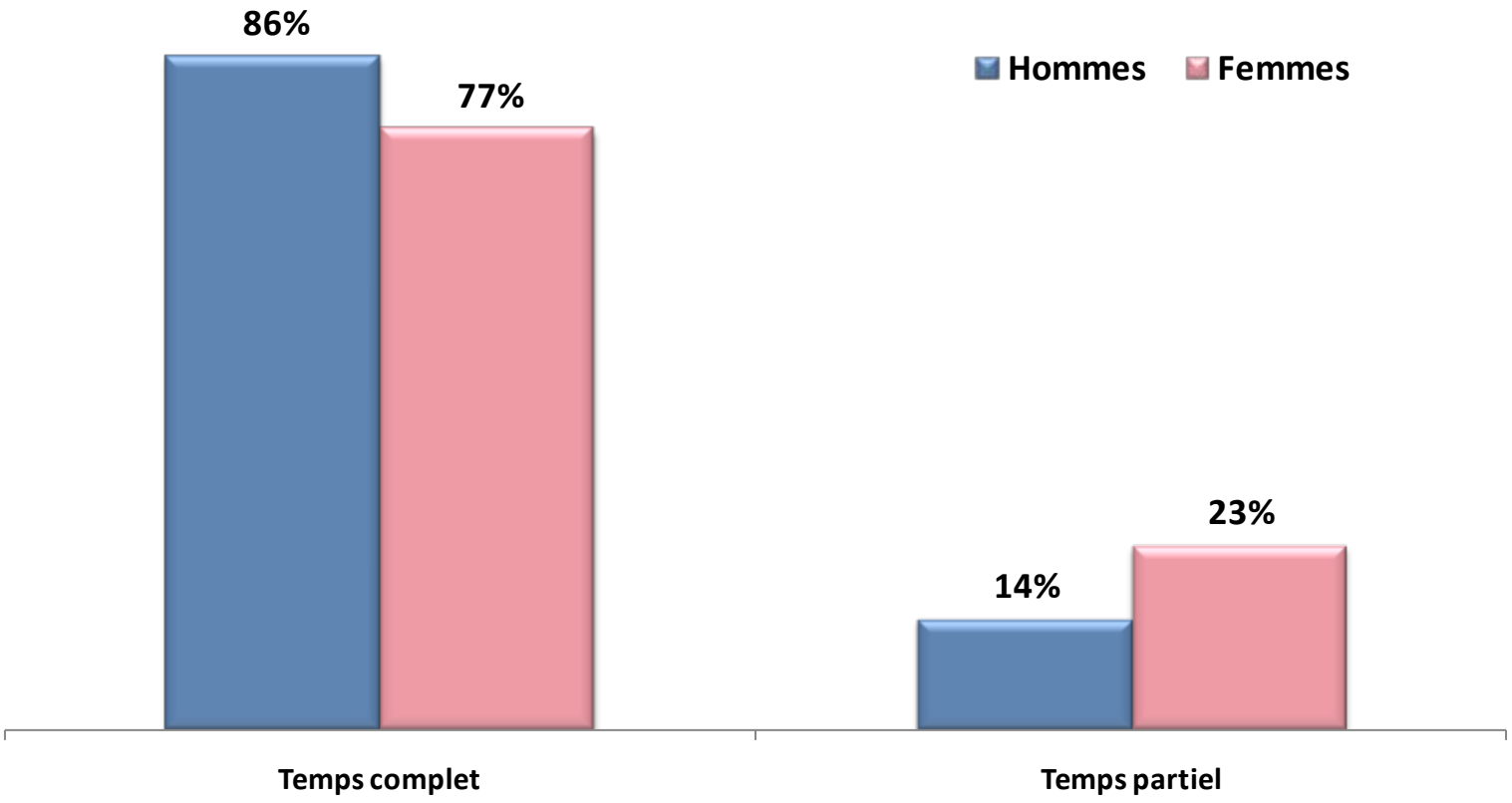

Source : INSEE – DADS 2010 Fichier postes – Traitements AGEFOS PME

6 Annexes

Règles du secret statistique

Secret statistique

« Tout tableau diffusé au public ne doit en aucun cas permettre l'identification directe ni indirecte d'un salarié ou d'un établissement.

Pour les tableaux au lieu de résidence, les critères sont les suivants :

- aucune case ne doit comporter moins de 5 salariés ;
- aucun salarié ne doit représenter plus de 80 % de la masse salariale de la case.

Pour les tableaux au lieu de travail, en plus des deux critères précédents, les critères sont les suivants :

- aucune case ne doit se rapporter à moins de 3 établissements ou entreprises
- et un établissement ou une entreprise ne doit pas représenter plus de 85 % de la grandeur étudiée dans la case.

Ainsi, les cases d'un tableau comprenant par exemple le nombre de postes, le volume d'heures et le salaire, ne sont diffusibles que s'il y a au moins 3 entreprises et qu'aucune entreprise ne concentre ni 85 % de l'effectif, ni 85 % du volume d'heures, ni 85 % de la masse salariale. »

Contacts

Ce portrait statistique a été réalisé par le service Observatoires d'AGEFOS PME

Contacts :

Stéphane Phan
Service Observatoires AGEFOS PME
sphan@agefos-pme.com

Sébastien Lebas
Service Observatoires AGEFOS PME
slebas@agefos-pme.com

Amandine Roche
Service Observatoires AGEFOS PME
aroche@agefos-pme.com

Romain Sabatté
Service Observatoires AGEFOS PME
rsabatte@agefos-pme.com

Sonia Silva
Service Observatoires AGEFOS PME
ssilva@agefos-pme.com